



FEDERATION FRANÇAISE
D'EQUITATION

À CHEVAL II POUR PARIS



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE **2023**

RAPPORT MORAL

SIGLES

AE	Animateur d'équitation
AFA	Agence française anticorruption
AFASEC	Association de formation et d'action sociale des écuries de courses
AFLD	Agence française de lutte contre le dopage
ANS	Agence nationale du sport
ATE	Accompagnateur de tourisme équestre
BFE	Brevet fédéral d'entraîneur / d'encadrement
CFA	Centre de formation des apprentis
CIFRE	Convention industrielle de formation par la recherche
CIRALE	Centre d'imagerie et de recherche sur les affections locomotrices équinnes
CJUE	Cour de justice de l'Union européenne
CNOSF	Comité national olympique et sportif
CNTE	Comité national de tourisme équestre
COJO	Comité d'organisation des Jeux olympiques
CPFS	Comité paralympique et sportif français
CRE - CDE	Comité régional - départemental d'équitation
CRTE - CDTE	Comité régional - départemental de tourisme équestre
CSE	Comité social et économique
DFA	Dotation fédérale annuelle
DSDEN	Direction des services départementaux de l'Education nationale
DTN	Direction technique nationale
EEF	European Equestrian Federation - Fédération équestre européenne
EFE	Ecole Française d'Equitation
EHN	European Horse Network
EHPAD	Etablissement hébergeant des personnes âgées dépendantes
ENOS	European Network of Outdoor Sports - Réseau européen des sports de nature
ESSMS	Établissement ou service social ou médico-social
FEHAP	Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés solidaires
FEI	Fédération équestre internationale
FITE	Fédération internationale de tourisme équestre
GHN	Groupement hippique national
HATVP	Haute autorité pour la transparence de la vie publique
IDE	Institut du droit équin
IDELE	Institut de l'élevage
IFCE	Institut français du cheval et de l'équitation
INRAE	Institut national de la recherche agronomique
ITEP	Institut thérapeutique éducatif et pédagogique
JOP	Jeux olympiques et paralympiques
MAE	Médiation avec les équidés
OD	Organes déconcentrés
ODC	Officiels de compétition
PAC	Politique agricole commune
PNR	Parc naturel régional
PSF	Projet sportif fédéral
PSN	Plan stratégique national
RESPE	Réseau d'épidémiologie-surveillance en pathologies équinnes
RGPD	Règlement général sur la protection des données
RNCP	Répertoire national des certifications professionnelles
RS	Répertoire spécifique
RSO	Responsabilité sociétale des organisations
SEDD	Semaine européenne du développement durable
SIF	Service informatique fédéral
SIG	Système d'information géographique
TFP	Titre à finalité professionnelle
TREC	Techniques de randonnée équestre de compétition
UCPA	Union nationale des centres sportifs de plein air
UFA	Unité de formation par apprentissage
ULIS	Unité localisée pour l'inclusion scolaire



SOMMAIRE

ÉDITOS	p.4-5
1. À CHEVAL POUR PARIS	p.6
2. TOUS À CHEVAL	p.20
3. FAIRE DE SA PASSION SON MÉTIER	p.44
4. INCLUSION & ÉTHIQUE	p.48
5. VIE FÉDÉRALE	p.58
COMITÉS ET COMMISSIONS	p.65
VOTRE ÉQUIPE FÉDÉRALE	p.66
COMITÉS RÉGIONAUX D'ÉQUITATION	p.68
CONTACTS	p.69

© création FFE 2023.
Couverture : FFE/ASP
Photos: FFE / EB / EDP / PSV / NHodys / Maindru /.

LE MOT DE SERGE LECOMTE

PRÉSIDENT DE LA FFE

2023 a été le retour à la normale de nos activités après la pandémie.

Le sport a repris son cours et tous les championnats ont retrouvé leur succès habituel. Merci à tous les acteurs de la compétition qui ont tenu le cap.

Les équipes fédérales ont développé de nouveaux outils pour faciliter la vie quotidienne de nos clubs et ont initié de nouvelles opérations de nature à faire mieux apprécier l'équitation. Le soutien fédéral à la formation professionnelle s'amplifie pour inciter davantage de jeunes à s'engager dans nos métiers.

Frédéric Bouix et son équipe ont sensibilisé un maximum de décideurs aux spécificités de la pratique équestre en France. Ce sont des centaines d'actions sur le terrain qui font que la Fédération est aujourd'hui un interlocuteur de référence incontournable des pouvoirs publics aux plus hauts niveaux. 2024 sera le retour à la TVA à 5,5%. C'est l'aboutissement d'années de mobilisation constante pour donner à nos activités une fiscalité adaptée.

Merci à tous ceux qui ont contribué au bilan résumé dans ce rapport moral.

Merci aux élus du Comité fédéral et des organes déconcentrés, aux bénévoles des commissions fédérales et à tous les salariés de la Fédération.

Merci aux dirigeants de club et à leurs équipes dont l'énergie en fait les forces vives de l'équitation en France.



LE MOT DE FRÉDÉRIC BOUIX

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE LA FFE

En 2023, aux côtés des championnats, les grands rassemblements de tourisme ou de spectacle équestre ont également pu renouer avec leur fréquentation d'avant Covid.

Ce fut aussi le cas avec l'ensemble des activités de Médiation équine. Lors du Congrès Cheval & Diversité en avril 2023, nous avons pu constater et exposer l'ensemble des réalisations portées par les établissements équestres et la Fédération, en partenariat avec le monde du soin et de la santé notamment.

2023 marque aussi l'année des 60 ans du tourisme équestre français et des structures qui ont porté son développement, aujourd'hui incarné par le Comité national de tourisme équestre.

Sur la scène institutionnelle nationale et internationale, la Fédération a poursuivi sans relâche son travail de plaidoyer sur l'ensemble des politiques publiques qui conditionnent le bon développement des activités équestres : fiscalité, éducation, agriculture, sport, santé, transport, tourisme, etc.

En cette année pré-olympique, une énergie toute particulière a aussi été déployée pour positionner les acteurs français des sports équestres à des rôles clé dans l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Ce rapport moral reflète de façon fidèle l'action quotidienne de notre Fédération et positionne également les enjeux sociétaux auxquels nous devons collectivement répondre pour conserver et conforter la place qu'occupent le cheval et l'équitation en France.





LE MOT DE MARIE-LAURE DEUQUET

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA FFE

Tout au long de l'exercice, la FFE a poursuivi ses actions de sensibilisation, aussi bien auprès des collectivités et acteurs institutionnels pour démontrer les richesses des activités équestres en écho à de nombreuses politiques publiques, qu'auprès du grand public et des cavaliers.

Convaincue des atouts du partenaire Cheval, la FFE a poursuivi sa mission de l'inscrire au cœur même de la société. De nombreux projets nationaux et initiatives en région ont souligné son rôle privilégié dans l'accompagnement des parcours de vie. L'inscription de l'équitation au MédicoSport-Santé©, le « Vidal du Sport », est la reconnaissance des activités équestres comme levier de santé et de bien-être pour tous.

Cette valeur d'inclusion anime le projet fédéral sur bien d'autres thématiques.

Avec l'ensemble des membres du Comité fédéral, nous vous partageons avec ce rapport moral les actions mises en œuvre par les équipes de la Fédération, à votre service.



LE MOT DE SOPHIE DUBOURG

DIRECTRICE TECHNIQUE NATIONALE

A quelques 300 jours de l'échéance majeure des Jeux olympiques et paralympique 2024 à Paris, l'ensemble du staff fédéral est pleinement mobilisé sur la préparation sportive et mentale des athlètes Cavaliers et Chevaux.

Pour y parvenir, nous avons bâti un écosystème ambitieux spécialement adapté à cette échéance, avec un accompagnement technique, financier et logistique, hors norme de la Fédération, appuyé par son Fonds de dotation EquiAction.

Nous sommes en route pour les JOP avec une grande confiance concernant le travail engagé ainsi que les moyens déployés sur nos meilleurs couples.

J'adresse mes remerciements aux propriétaires des chevaux et aux différents partenaires qui accompagnent nos athlètes au quotidien.

Nous allons mettre les bouchées doubles pour continuer d'appuyer sur les axes de progrès et personnaliser encore davantage la préparation de chacun.

Nous poursuivons avec détermination notre préparation en vue de performer l'été prochain devant notre public.



1. À CHEVAL POUR PARIS

**Préparer
la performance olympique**

A quelques mois de l'échéance exceptionnelle des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024, la Fédération Française d'Équitation poursuit son engagement et renforce encore le dispositif d'accompagnement pour la préparation de l'équipe de France.

NOURRIR L'AMBITION OLYMPIQUE

Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 doivent permettre à l'équitation française de marquer les esprits. Dans cet objectif, la FFE renforce la préparation des athlètes, des chevaux, et tient à préserver la confiance instaurée avec leurs propriétaires. Ces Jeux en France seront pour toute la filière une occasion unique d'accroître la popularité du cheval et de l'équitation. Ils ne sont pas seulement le plus grand événement mondial sportif, ils doivent aussi nous permettre de mettre en lumière et de valoriser les vertus du cheval et les activités équestres pour conquérir tous les Français.

Plus que jamais motivée par une obligation de résultats sur ses terres en 2024, la FFE a élaboré un dispositif fédéral exigeant, affiné dans les moindres détails. La FFE renforce son accompagnement dans la préparation de l'équipe de France, en s'appuyant sur cinq axes stratégiques.

Equipe Haute performance

Initialement présentée comme Cellule d'accompagnement à la performance (CAP Paris JOP 2024), l'équipe Haute performance, pilotée par la Direction technique nationale et animée par le duo Jean-Luc FORCE et Davy DELAIRE, sous la conduite de la Directrice technique nationale Sophie DUBOURG, assure le rôle de service-pivot destiné au soutien du staff technique dans sa stratégie.

Elle compte parmi ses missions l'accompagnement des collectifs dans les 4 disciplines. Présente sur les stages, regroupements et sur certaines compétitions, l'équipe Haute performance a également rencontré les cavaliers et leur entourage afin de leur proposer des dispositifs d'accompagnement personnalisés. Les athlètes ont ainsi un accès facilité aux aides de la FFE, de l'Agence nationale du sport (ANS), des régions et aux dispositifs mis en place par le fonds de dotation de la FFE, EquiAction.

Les engagements pris par la FFE pour performer en 2024 sont : consolider le soutien aux athlètes, mettre à leur disposition les meilleurs professionnels améliorant leur écosystème, accompagner les propriétaires au sein d'un collectif dynamique.

Soutien du staff fédéral

Une attention particulière est portée aux propriétaires actuels et futurs, en les incitant à confier leurs chevaux à des cavaliers français. La Fédération déploie plusieurs actions en ce sens : formation des chevaux, communication et valorisation des performances, accueil privilégié lors des grandes compétitions.

Pour les chevaux de la liste « **A cheval pour Paris** », afin de fédérer autour du drapeau, la FFE a initié le Club des propriétaires, proposant un service personnalisé : aide à l'organisation des déplacements pour voir leurs chevaux en compétition, moments de convivialité sur les concours, diffusion d'informations via une newsletter dédiée, événements privés personnalisés aux écuries.

Une convention tripartite FFE-propriétaire-cavalier est mise en place pour le groupe 1 olympique ou paralympique.

Les officiels de compétition et les organisateurs français d'événements de très haut niveau sont également accompagnés, avec notamment la mise en place de cursus de formation, la classification des sites de compétition de haute performance pouvant accueillir la préparation de l'équipe de France.

La Fédération soutient les candidatures des meilleurs officiels français aux postes stratégiques de chefs de piste, juges...pour faire rayonner le savoir-faire français. Plusieurs

officiels de compétition français ont ainsi été nommés par la FEI pour les JOP 2024 : Pierre LE GOUPIL en tant que chef de piste pour le CCE, Grégory BODO en tant que co-chef de piste pour les épreuves de CSO, Patrice ALVADO en tant que juge lors des épreuves de CSO, Anne PRAIN en tant que présidente du jury pour les épreuves de para-dressage et récemment Raphaël SALEH en tant que président du jury des épreuves de dressage.

Elle appuie également l'organisation d'événements internationaux en France et participe à la campagne de recrutement des bénévoles pour les JOP.

En préparation de cette échéance olympique et paralympique à domicile, la Fédération apporte un soutien accru à l'élite des cavaliers français, notamment par un programme d'aides fédérales dédié à la prise en charge des frais de déplacements et au versement de primes pour récompenser les performances dans les compétitions et les championnats de référence. Par ces actions, elle contribue à l'économie des structures des sportifs de haut niveau, afin qu'ils puissent se consacrer pleinement à leur préparation olympique.



Formation

La Fédération accompagne l'élite des cavaliers français de haut niveau, qui bénéficie d'un soutien accru du staff fédéral : stages fédéraux de formation individuels ou collectifs, accompagnement personnalisé par le staff fédéral sportif et vétérinaire en compétitions, entretiens avec des intervenants mondialement reconnus pour leur expertise technique, outils de travail sur la posture...

La mise à disposition des infrastructures du Parc équestre fédéral offre également des conditions

optimales pour se préparer collectivement autour de l'objectif olympique et paralympique. En 2023, le site a ainsi accueilli l'équipe de France de para-dressage, habituée des lieux, mais également l'équipe de France de concours complet et celle de dressage.



Les entraîneurs privés et les personnels d'écuries sont impliqués dans le programme sportif, qui comprend également un suivi médical et une préparation mentale renforcée.

L'élite des chevaux de haut niveau, confiés à des cavaliers français, bénéficie également d'un accompagnement particulier de la Fédération, qui investit dans la recherche scientifique et l'utilisation de données au service de la performance (utilisation de systèmes de capteurs sensoriels pour analyser chaque couple cheval-cavalier à l'entraînement comme en compétition), un suivi longitudinal et un programme vétérinaire (soins quotidiens, alimentation, locomotion, physiologie de l'entraînement), des programmes de compétition personnalisés, notamment sur les circuits de compétition de qualité labellisés FFE (Grand National) ou FEI...

L'ambition olympique repose également sur la définition d'objectifs supplémentaires pour chaque discipline olympique et paralympique, avec notamment la mise en place de critères d'accès aux différents groupes (groupe 1 olympique ou paralympique, groupe 2 international, groupes « Talents »).

Communication claire et transparente

Initialement élaboré pour l'olympiade 2021-2024, le projet sportif de la FFE a fait l'objet d'ajustements ciblés pour augmenter la performance des couples.

De nouveaux points sont venus consolider le dispositif, sur lesquels la Fédération a largement communiqué pour assurer la transparence de la stratégie mise en place pour atteindre les objectifs.

Les groupes ont été réactivés pour une meilleure lisibilité. Les critères d'accès aux groupes sont basés sur les résultats en compétitions sur une période donnée.

Le groupe 1 olympique ou paralympique est réservé aux couples cavaliers/chevaux performants au plus haut niveau. C'est dans ce groupe que seront puisées les forces vives en vue d'une sélection pour les JOP de Paris 2024.

Le groupe 2 international s'inscrit comme la relève du groupe 1 olympique ou paralympique. Les objectifs sportifs pour ces couples cavaliers/chevaux peuvent être les sélections aux Coupes des nations et autres compétitions internationales.

En saut d'obstacles, un groupe 3 comprend les couples cavaliers/chevaux au fort potentiel, pouvant rejoindre le groupe 2. En dressage, deux groupes supplémentaires sont également prévus : un premier dédié aux chevaux de 8 à 10 ans et un second aux cavaliers de 25 ans et moins.

La liste « A Cheval pour Paris » a été dévoilée début juin 2023 à La Baule et sera régulièrement mise à jour en fonction des résultats des couples suivis.

Pour garantir les échanges et la transparence, des comités de concertation ont été mis en place pour chaque discipline olympique. Ils se composent de la directrice technique nationale, d'un expert FFE, du vétérinaire fédéral de chaque discipline, et du sélectionneur national et entraîneur en CSO, du DTN adjoint et du sélectionneur national et chef d'équipe en dressage, du sélectionneur national et entraîneur en concours complet.

Le para-dressage dispose, quant à lui, d'un comité de sélection, composé de la directrice technique nationale, de la DTN adjointe, d'un référent technique, d'un expert FFE et du vétérinaire fédéral.

Le comité de sélection valide les sélections pour les compétitions internationales et les

championnats. Il propose aussi les sélections au CPSF pour les Jeux paralympiques.

Performance durable

La FFE est également très mobilisée sur l'objectif de maximiser l'héritage des JOP de Paris. Dans cette perspective, elle s'est inscrite dans la dynamique impulsée par l'ANS afin de mieux intégrer les nouvelles technologies au service de la santé et du bien-être des équidés. Elle porte ainsi un projet visant à collecter des datas et à poser les bases d'un dispositif de suivi, afin d'anticiper et de prévenir les blessures tout en fournissant aux cavaliers, aux vétérinaires et aux staffs techniques, des informations leur permettant d'adapter la charge d'entraînement et de préserver la santé et l'intégrité globale des chevaux de haut niveau. Cet objectif est par ailleurs d'ores et déjà servi par l'utilisation de caméras de surveillance dotées d'intelligence artificielle qui permettent un suivi rapproché des meilleurs couples.

Deux projets de recherche ont par ailleurs été engagés au travers de deux thèses, en éthologie s'intéressant au bien-être des chevaux de haut niveau et en sociologie sur la même thématique afin d'optimiser l'organisation des collectifs de travail (entourage immédiat des chevaux, vétérinaires traitants, et staffs fédéraux).



PROJETS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Thèse « Bien-être du cheval de sport : qu'est-ce qu'un «Happy Athlete» ? » - Thèse cofinancée par la FFE et EquiAction

Cette thèse vise à apporter un éclairage sur les critères du bien-être équin, avec un angle tout à fait novateur dans la mesure où elle s'intéresse au champ très peu exploré par la recherche, du cheval au travail dans le champ de la haute performance. Elle s'attache d'autre part à déterminer des indicateurs d'émotions positives. Cette approche est très innovante dans le champ de l'éthologie équine : la littérature scientifique définit majoritairement le bien-être par l'absence d'indicateurs de souffrance ou de mal être.

D'autre part, dans le contexte sociétal tendu que connaissent les sports équestres de haut niveau, notamment face à la critique animaliste, ce projet représente une double opportunité d'objectiver ce débat à la lumière de résultats scientifiques portés par une équipe scientifique de référence, et d'éclairer les professionnels du sport sur les meilleures pratiques à mettre en œuvre.

Cette thèse répond à des besoins essentiels pour l'évolution et la pérennisation de toute la filière sportive tant au niveau français qu'au niveau international.

Thèse « Les collectifs de travail anthropo-équins dans le sport de haute performance internationale » - Thèse CIFRE financée par la FFE

L'objectif majeur de ce projet est d'étudier, dans une approche globale, les interrelations humains-chevaux dans le domaine de l'excellence sportive selon les enjeux et les modalités spécifiques inhérents aux 4 disciplines olympiques et paralympiques.

L'objectif central est donc de savoir s'il existe une volonté commune de gagner chez les athlètes chevaux et humains, auquel cas de mettre au jour les dispositifs de sa construction. Dans cette perspective, l'environnement ou l'écosystème de la dyade humain-cheval apparaît décisif dans la construction et la stabilité de la performance. Le second grand objectif du projet est de repérer les conditions relationnelles et organisationnelles permettant l'amélioration des performances sportives ainsi que les voies de reconnaissance de l'engagement subjectif – par lesquelles nous faisons

l'hypothèse que passe la motivation des humains et des équins – dans la réponse aux enjeux du sport de haute performance.

La première application pratique est d'obtenir une progression et/ou une stabilisation des résultats des cavaliers dont le collectif de travail et l'écosystème seront étudiés. Le projet permettra de repérer et de promouvoir les bonnes pratiques, mais aussi de prévenir les éventuels dysfonctionnements dans les organisations du travail et/ou dans les relations entre humains, et entre humains et chevaux. Suivant nos hypothèses, la reconnaissance de l'engagement subjectif des chevaux dans le travail devrait permettre une augmentation de la confiance réciproque entre l'athlète équin et l'athlète humain, mais aussi assurer un bien-être au travail voire un plaisir partagé au travail.



Signataire de la charte pour le bien-être équin et initiatrice de la charte du sport de haut niveau FFE, la Fédération met un point d'honneur à préserver la santé et l'intégrité physique des poneys et des chevaux dans ses clubs comme dans le sport de haut niveau. Ainsi, la FFE s'engage à ne jamais privilégier la performance au détriment du bien-être animal. C'est pourquoi, en équipe de France, les chevaux font tous l'objet d'un entraînement personnalisé et d'une attention particulière de la part des vétérinaires fédéraux.

Veillant au respect de la réglementation sportive, la Fédération s'engage également à ce que les cavaliers, membres de l'équipe de France, soient aussi garants du bien-être de leurs chevaux.

CHARTRE GRAPHIQUE « A CHEVAL POUR PARIS »

À un an du début des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, la FFE a créé la charte graphique « **À cheval pour Paris** » qui accompagnera les athlètes et l'ensemble des cavaliers jusqu'à cette échéance majeure.

Avec les 4 disciplines illustrées, la charte « **À cheval pour Paris** » se décline sur de nombreux supports, du kakemono à l'habillage des vidéos, en passant par le visuel de la Licence 2024. Tous les cavaliers sont invités à partager cette ligne graphique.

AU CŒUR DE LA PRÉPARATION DES BLEUS AVEC @ALIX_GROUSSET

Pour engager le grand public et notamment les non-cavaliers, la FFE a fait le choix de s'associer à l'influenceuse @alix_grousset, dont le compte Instagram mêle des contenus pleins d'humour avec un brin d'ADN journalistique.

Présente à Fontainebleau en avril 2023 et au CSIO 5* de La Baule en juin aux côtés d'autres

influenceurs, ainsi qu'aux championnats d'Europe de CCE au Haras du Pin en août 2023, Alix diffuse des contenus pédagogiques sur les disciplines olympiques et paralympique, et part à la rencontre des cavaliers et acteurs du milieu des sports équestres.

Focus Disciplines

Saut d'obstacles

La France confirme sa dynamique en matière d'organisation de CSI, en accueillant plusieurs labels FEI et EEF concernant les championnats internationaux, les étapes Coupes du monde et les Coupes des nations.

Au total la France a participé à 16 coupes des nations en 2023, permettant de former et d'aguerrir plus de 30 couples différents.

Le championnat d'Europe à Milan (Italie), événement majeur pour la catégorie Séniors cette année, s'est déroulé du 29 août au 3 septembre 2023. 5 couples n'ayant jamais participé à un championnat ont engrangé de l'expérience en vue des JOP de Paris en 2024.

L'équipe est 8ème au classement final avec des contre-performances expliquées par le manque d'expérience des jeunes chevaux et/ou cavalier.

En individuel la très belle performance de Julien EPAILLARD et Dubai du Cèdre médaillés de Bronze ainsi que celle d'Olivier PERREAU et GL Events Dorai d'Aiguilly 8ème au classement final, sont à noter et font figurer ces 2 couples comme fort potentiel pour les JOP de Paris.

En catégorie Majors, on note une belle dynamique de développement au travers de stages de détection et de renforcement technique. L'équipe de France menée par Michel CIZERON a été sacrée championne d'Europe sur ses terres à Hardelot en septembre.

Concernant le circuit international Jeunes et les championnats d'Europe, les équipes ont participé à 4 CSIO en Europe dans chaque catégorie, 3 équipes sur 4 se sont qualifiées pour la finale.

Le championnat d'Europe a été conclu avec une belle médaille d'argent pour la catégorie Children et une 5ème place pour les Jeunes cavaliers.

Concours complet

Les équipes de France de CCE ont participé aux 4 championnats d'Europe de la discipline, dont 2 d'entre eux se sont déroulés en France, avec une qualité d'organisation à souligner. Les Seniors et les Enfants à poney ont décroché le

bronze devant leur public.

Les Juniors et les Jeunes cavaliers se sont retrouvés à Montelibretti (Italie) avec une belle réussite, décrochant 2 médailles de bronze en Juniors et 1 médaille d'or en individuel en Jeunes Cavaliers.

Durant la période hivernale, la FFE a continué à organiser des stages au Pôle France FFE à Saumur. Pour la première fois, un regroupement des cavaliers Seniors a été organisé au Parc équestre fédéral pendant 5 jours, apprécié de tous.

Dressage

Du côté des Seniors, après un premier stage Equipe de France début avril 2023, les cavaliers ont pu faire progresser leurs notes avec l'objectif d'un score approchant les 72 %. Cela a permis de gagner la pour la première fois la coupe des Nations par équipe de Rotterdam, d'être 6ème à celle d'Aix la Chapelle et enfin de finir 6ème par équipe aux derniers championnats d'Europe de Dressage de Riesenbeck (Allemagne) du 4 au 10 septembre 2023. A ce championnat, pour la première fois, les 4 cavaliers français ont pu prendre le départ du Grand Prix Spécial grâce à leurs résultats dans le Grand Prix, à l'instar de l'Allemagne, l'Angleterre et le Danemark.

Actuellement, l'équipe de France a 6 couples qui atteignent de manière régulière la note de 71-73%.

Quant à elles, les équipes de France Jeunes ont participé aux Championnats de leurs 5 catégories d'âge à Budapest (Hongrie) pour les Jeunes cavaliers & U25, Kronberg (Allemagne) pour les Enfants & Juniors et Le Mans pour les Poneys. La meilleure performance est à l'actif des Juniors avec une 6ème place par équipe.

Para-dressage

Pour le haut niveau, l'année 2023 avait pour objectif majeur le championnat d'Europe organisé conjointement avec la discipline du dressage en Allemagne au mois de septembre. Afin de préparer au mieux cette échéance, un programme de 3 masterclass puis la participation à 6 concours de para-dressage internationaux (CPEDI) ont permis de préparer efficacement les 10 couples en course pour la sélection.

Un dernier stage d'une semaine en amont du championnat d'Europe a permis aux 4 sélectionnés et aux 2 réservistes en lien avec les entraîneurs et le staff fédéral de procéder aux derniers ajustements.

L'obtention d'excellents résultats pour les 4 couples retenus mais surtout de 2 médailles d'argent pour Chiara ZENATI et Swing Royal

IFCE sont des signes très encourageants en vue de l'échéance paralympique à venir.

Attelage

L'équipe de France d'attelage Team se classe 4ème du Championnat d'Europe.

L'équipe de France d'attelage Poneys Solo, Paire, Team termine 5ème de son Championnat du Monde.

Ces classements et niveaux de performances d'ensemble sont constants en comparaison de la saison 2021.

La France confirme sa dynamique en matière d'organisation d'événements internationaux d'attelage avec 3 CAI dont 1 CAIO4*WCupQ, une étape et la finale Coupe du Monde FEI, les championnats du monde Jeunes chevaux et les championnats du monde d'attelage en Paire.

En plus d'accueillir comme tous les hivers les stages des équipes de France Jeunes à Seniors, le Parc équestre fédéral, siège du Pôle France Attelage, confirme son positionnement structurant en faveur de la discipline de l'attelage en accueillant pour la première fois le championnat du monde FEI Jeunes chevaux en octobre 2023.

Endurance

Après l'annulation du Championnat du Monde 2022 Seniors en Italie et à son report aux Emirats arabes unis en 2023, l'équipe de France Seniors s'est rendue à Bouthieb en février 2023, pour y courir les championnats du Monde. Malgré des conditions de transports et climatiques difficiles, avec un entraînement des chevaux en France en plein hiver compliqué, l'équipe de France y a remporté la médaille d'argent après une superbe course d'équipe. Quelques mois plus tard, après la disqualification de l'équipe du Bahreïn pour un cas de dopage, la France est devenue championne du Monde.

L'équipe de France avait à cœur de récidiver aux championnats d'Europe d'endurance à Ermelo (Pays-Bas). À l'issue de la course de 160 km, au départ de laquelle étaient alignés près de 75 des meilleurs couples européens, la France s'est à nouveau parée d'or par équipe et réalise un exceptionnel doublé après le titre mondial quelques mois plus tôt.

L'équipe de France Jeunes a quant à elle terminé 2nde aux championnats du Monde de Castelsagrat après son titre de 2021.

La discipline de l'endurance a repris sa place de leader mondial, faisant rayonner ainsi l'ensemble de la filière française, tant sur le plan de l'élevage que sur le plan de la préparation des chevaux et de l'entraînement.

En parallèle, la FFE encourage les organisateurs

français de qualité à candidater pour des championnats internationaux, avec réussite puisque Castelsagrata a organisé les championnats du monde Jeunes cavaliers 2023, Monpazier organisera en 2024 les championnats du monde Seniors et Julliance en 2025 les championnats du monde Jeunes Chevaux.

Voltige

Les championnats d'Europe Seniors de voltige fin juillet 2023 à Flyinge (Suède) ont été fructueux pour les voltigeurs tricolores.

Déjà vice-champion du monde, Quentin JABET sur Ronaldo 200, longé par Andrea BOE, a dominé tout du long pour s'imposer et remporter sa première médaille d'or internationale individuelle. Théo GARDIES sur Sir Sensation, longé par Sébastien LANGLOIS, s'est adjugé l'argent à l'issue d'un excellent programme libre.

Du côté des championnats du monde Juniors de voltige, chez les Hommes, Baptiste TERRIER remporte sa première médaille internationale associé à Ultrachic*HDC, longé par Sébastien LANGLOIS. Le trio termine en bronze à l'issue de l'ultime test libre.

Horse-Ball

A l'occasion des Championnats d'Europe 2023 organisés près de Vérone (Italie) du 14 au 19 août 2023, les équipes de France, alignées dans les catégories Féminines, Pro Elite, 21 ans et moins et Cadets, ont remporté toutes les catégories d'épreuves et en ne perdant aucun match du championnat.

La France continue de dominer la discipline mais on observe que le niveau général s'est resserré.

Pony-Games

En 2023, la France confirme son positionnement dans la hiérarchie de la discipline du Pony-Games. Les Français ont obtenu deux titres en Open et U18, une médaille d'argent pour les U15 et une de bronze chez les U12 lors de l'échéance européenne à Rugby (Royaume-Uni).

En parallèle, les Français ont également remporté les titres mondiaux en individuel et en Paire.

Depuis 2021, très peu de titres échappent à la France qui se positionne devant l'Angleterre comme nation de référence.

TREC

L'équipe de France s'était illustrée par de belles réussites lors des championnats du monde 2022 organisés au Parc équestre fédéral fin août, avec de nombreux titres : deux médailles chez les Juniors, quatre chez les Jeunes cavaliers et

trois chez les Seniors.

Une dernière échéance début août 2023 permettait de regrouper une dernière fois les cavaliers sélectionnés avant les championnats d'Europe à Riocabado (Espagne) début septembre 2023.

Les Juniors, qui courent en duo, finissent Champion d'Europe et vice-champion d'Europe. Depuis sa création en 2019, seule la France détient le titre.

Les Jeunes finissent en argent par équipe, et la meilleure Française arrive 4^{ème}.

A noter un esprit collectif tout au long des championnats avec une belle cohésion collective.

Equitation de travail

Le championnat d'Europe à Eersel (Pays-Bas) du 21 au 25 septembre 2022 était le 6^{ème} championnat d'Europe d'Equitation de travail. 12 couples se sont rendus à ce championnat, 6 en Seniors, 6 en Jeunes cavaliers. En Séniors, Frédérique CANTREL-GRIMAUD remporte la médaille d'or en individuel. En Jeunes cavaliers, la médaille d'or en équipe revient à Sam BROUSSOLLE, Alric NEIGE, Naomie BANTZE et Morgane ROCHE.

Les championnats d'Europe d'équitation de travail 2023, organisés par la FITETREC-ANTE sous l'égide de la Fédération internationale de tourisme équestre (FITE), se sont tenus du 20 au 24 septembre à Arezzo, en Italie.

Les Tricolores, emmenés par le sélectionneur national Thierry MAUROUARD et la cheffe d'équipe Eve TIXADOR, repartent avec quatre médailles ! Par équipe, ils sont montés sur le podium dans les trois catégories, dont sur la plus haute marche chez les Jeunes cavaliers, tandis que Sam BROUSSOLLE s'est parée de bronze en individuel.

Tir à l'arc à cheval

La saison se termine en beauté pour le tir à l'arc à cheval : la France ramène pas moins de 6 médailles (une d'or par équipe et 5 médailles en individuel) lors des championnats du monde qui se sont déroulés à Oulan Bator en Mongolie, berceau de la discipline.

L'équipe de France revient avec 3 titres de champions du monde, 2 titres de vice-champions du monde et une belle médaille de bronze en Juniors.

UNE MOISSON DE MÉDAILLES

Cette saison, les cavaliers des équipes de France ont représenté la France lors de différents championnats et ont récolté 44 médailles dans 11 disciplines différentes.

18 médailles ont été obtenues dans les disciplines FEI :



26 médailles dans les autres disciplines :



SOUTIEN DU FONDS DE DOTATION DE LA FFE, EQUIACTION

En 2023, EquiAction, le fonds de dotation de la FFE, a pu développer ses projets et conclure de nouveaux partenariats.

EquiAction a organisé un événement au Château de Versailles en mai 2023, permettant aux mécènes et à leurs invités de découvrir en avant-première le site des prochains Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Le Fonds était également présent à plusieurs événements majeurs du monde équestre : Equita Lyon en novembre 2022, Paris La Défense Aréna en janvier 2023 pour les représentations de l'École espagnole d'équitation de Vienne, le Jumping international de Bordeaux en février 2023 ainsi que le Jumping international de la Baule en juin 2023.

Collecte de fonds et partenariats

EquiAction a mené sa première campagne de collecte de fonds grand public pour le haut niveau en décembre 2022. Le Fonds continuera à déployer toute son énergie afin de promouvoir l'excellence sportive auprès du grand public. L'année 2023 a permis au Fonds de renforcer son action et d'initier plusieurs projets financés

par des mécènes tels que le Groupe Leuké et des entités du Groupe Crédit Agricole. La réussite et la bonne mise en œuvre de ces projets ont permis de fidéliser les partenaires existants et d'initier des contacts de nouveaux potentiels mécènes.

Excellence sportive

EquiAction multiplie ses efforts auprès des équipes de France en vue des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Le Fonds accompagne significativement les couples de la liste A Cheval pour Paris, pour les trois disciplines olympiques (CSO, CCE, Dressage) et la discipline paralympique (Para-dressage).

Ce soutien porte plus spécifiquement sur :

- la mise en place de soins préventifs adaptés et personnalisés auprès des chevaux athlètes,
- l'optimisation des entraînements des couples grâce à un suivi personnalisé et la préparation mentale des cavaliers,
- la possibilité pour les cavaliers de partir autant que nécessaire en concours tout en garantissant le bien-être et l'activité de tous leurs chevaux.

Les retours sont positifs et les performances viennent conforter les choix opérationnels.



Médiation avec les équidés

En lien avec ses mécènes, EquiAction a réalisé et lancé son premier appel à projets intitulé « Médiation avec les équidés et parcours de vie » en faveur de nos aînés. 9 projets de médiation équine en EHPAD ont été sélectionnés dans 8 régions de France.

EquiAction mène une campagne de communication sur ses réseaux sociaux afin de partager avec le public, les retombées positives de ces projets qui encouragent les mécènes à poursuivre leur soutien.

Conjointement avec la FFE, EquiAction finance également une thèse sur les effets de la médiation équine sur les représentations d'attachement

des enfants et des adolescents en ITEP (Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques). Le Fonds finance également une étude de France Alzheimer sur les bienfaits de la médiation auprès de patients à domicile atteints de la maladie d'Alzheimer.

Ce soutien en faveur de la recherche est essentiel pour légitimer les bienfaits médicaux de la médiation équine. Cet engagement se poursuivra en 2024 avec d'autres projets mis en œuvre par le Fonds.

Bien-être équin

EquiAction poursuit ses efforts en faveur de la pratique d'un sport responsable. En collaboration avec la FFE, EquiAction participe activement à des actions de sensibilisation sur le bien-être équin. D'autres projets sont à l'étude et seront mis en œuvre en 2024.

Passeports Chevaux

Les nouvelles dispositions prises en mars 2022 pour l'enregistrement des passeports FEI remportent un franc succès, facilitant la tâche des demandeurs.

Toutefois le volume global marque le pas et accuse une légère baisse par rapport à 2022. La Fédération a traité 1 700 passeports cette saison, en maintenant un traitement sous 24h.



RELATIONS PUBLIQUES

La FFE a poursuivi les opérations de relations publiques, en invitant les propriétaires, cavaliers, organisateurs, élus, dirigeants de clubs, institutionnels et partenaires de la FFE à l'occasion de 6 événements sur lesquels elle disposait d'un espace réceptif :

- Le Mondial du Lion et Equita Lyon en octobre 2022,
- Le CSI 5* à Genève en décembre 2022,
- Le CSI5*-W de Bordeaux en février 2023,
- Le CSI 4* (et Master Pro) et CDI 5* de Fontainebleau en avril,
- Le CDIO 5* de Compiègne en mai,
- Le CSIO 5* de La Baule en juin.

40 invités par jour ont été reçus en moyenne.

ACCOMPAGNER LA PRATIQUE DE LA COMPÉTITION AU NATIONAL

Après un millésime 2022 sans interruption mais qui peut être qualifié de transition, le millésime 2023 confirme un retour à une activité proche de celle d'avant la crise sanitaire.

Globalement le nombre d'engagés - 1 465 000 - reste en baisse de 6% par rapport à 2019, mais en hausse de 2,85% par rapport à 2022.

En divisions Club et Poney, les engagements progressent de 5,8% par rapport à 2022 alors que dans les divisions Amateur et Pro, les engagements restent stables.

Les organisateurs ont collecté un total de 51,1 millions € d'engagements soit une hausse de 1,7% par rapport à 2019 et 7,4% par rapport à 2022.

Dans les divisions Amateur, Pro et International, les organisateurs de compétitions en France ont versé des gains à hauteur de près de 33,4 millions €, stable par rapport à 2022.

Les circuits labellisés par la FFE permettent à chacun de poursuivre un objectif sportif et une progression balisée à l'exemple du Grand National, du Top 7, du Top Jeunes Talents, de l'Amateur Gold Tour, de la Tournée des As.



Après une édition inaugurale en juillet 2022, le cru 2023 du Championnat de France Amateur au Pôle européen du cheval du Mans (72) a également été marqué par 10 jours de compétition intense dans 5 disciplines : voltige, hunter, dressage, complet et saut d'obstacles.

3 110 engagés ont participé à cette édition 2023, soit une hausse de 77% par rapport à 2022.

RENDEZ-VOUS DE SOLOGNE

CRITÉRIUM DE FRANCE
CHAMPIONNATS DE FRANCE DES DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS

2023

DU 24 AU 26 AOÛT



Le nouvel événement Rendez-vous de Sologne, organisé pour la première fois les 24 au 26 août 2023 au Parc équestre fédéral à Lamotte (41), a réuni environ 600 couples.

Des Critériums de France ont été proposés de la Club 2 à la Club Élite, de la Poney 2 à la Poney Élite et en Amateur 3 et 1 en saut d'obstacles, en Club 2 et Club Élite en dressage, pendant les 3 jours d'épreuves, permettant aux cavaliers de défendre les couleurs de leur club.

Ces épreuves ont donné lieu à un classement individuel, et 2 classements par équipes ont été établis : par région pour les Amateurs et par département pour les divisions Poney et Club.

Des pistes de réflexion et de travail ont d'ores et déjà été identifiées pour la prochaine édition des Rendez-vous de Sologne, afin d'enrichir au fur et à mesure l'événement et l'installer durablement dans le calendrier du Parc équestre fédéral.

Développement des disciplines

Tout au long de l'année, les commissions sportives ont notamment initié et suivi des projets de développement des disciplines.

En CCE, des journées de détection ont été organisées sur tout le territoire, pour les enfants de 12 à 16 ans.

Sébastien DAUVERGNE, nouveau président de la commission a souhaité mettre l'accent sur le partage et l'échange avec les correspondants régionaux, pour encourager les initiatives en faveur du développement de la discipline.

Les règlements de dressage ont été mis à jour, ainsi que le cursus des juges de Dressage, réalisé par un groupe de travail afin d'encourager et faciliter les nouvelles vocations de juge, mais aussi mettre en place des outils pour améliorer la qualité des jugements.

En para-dressage, le nombre croissant de demandes de classification est un bon indicateur quant à l'intérêt que peut susciter la discipline auprès des publics équitants en situation de handicap moteur ou visuel.

En endurance, l'Initi'Endurance, les épreuves à vitesse régulée et le nouveau championnat de France Amateur avec les équipes de Régions ont vocation à développer la discipline à tous les niveaux.

Les Journées de l'endurance ont regroupé une centaine de personnes au Parc équestre fédéral durant l'hiver 2022, pour échanger sur le développement et l'avenir de la discipline.

Des efforts sont encore nécessaires pour densifier le nombre de pratiquants sur les catégories les plus jeunes. Plusieurs projets en direction du développement de la discipline sont en construction avec notamment pour objectif de faciliter l'accès à la compétition pour les clubs/cavaliers qui débutent.



Pour la voltige, après plus de 15 ans à la tête de la discipline, Davy DELAIRE a pris d'autres responsabilités au sein de la FFE. Bamdad MEMARIAN, après quatre ans au

service du Haut niveau a également émis le souhait de s'orienter vers de nouveaux projets personnels et professionnels. La voltige s'est donc réorganisée ; Manon MOUTINHO s'étant vu confier la responsabilité de l'entraînement et de la sélection, François ATHIMON celle de la discipline.

Ainsi, dans un contexte de restructuration, l'ensemble des cadres d'Etat et fédéraux s'est attaché à :

- Conserver la permanence et quotidienneté d'entraînement pour les cinq athlètes du Pôle France Voltige,
- Organiser et mettre en œuvre quelques 50 jours de stage pour les athlètes ciblés du collectif France en vue des Championnats d'Europe Senior et Championnats du monde Jeunes,
- Maintenir de rang élevé de la France lors de cette échéance de référence grâce aux titres de Champion et vice-champion d'Europe Homme Séniors et préparer la relève via la médaille de bronze Hommes et les classements Femmes lors des Championnats du Monde Jeunes,
- Œuvrer pour le développement et la détection au travers du Forum des Entraîneurs, des séminaires à destination des officiels de compétition, des formations pour les élèves BPJEPS et des 15 journées de stages régionaux,
- Participer à la recherche via une étude conjointement menée avec la FEI et l'IFCE autour de l'impact des enrênements spécifiques (rênes allemandes et rênes fixes) sur la locomotion, le bien-être du cheval et la performance.

En Pony-Games, la fréquentation des échéances majeures en France est très satisfaisante et évolue favorablement. On peut noter par exemple l'augmentation de plus de 60% de partants au Grand Tournoi entre 2022 et 2023.

Les Rencontres du Pony-Games, créées en 2021, sont devenues un rendez-vous incontournable, balayant les volets compétition, sélection, formation des officiels de compétition et développement de la discipline.

Pour le TREC, les premières Rencontres du TREC se sont déroulées au Parc équestre fédéral en mars 2023, avec un format découverte participatif. Ces Rencontres ont rencontré un vif

succès. La demande des participants porte sur la mise en place de Rencontres du TREC pour 2024 avec plus de participations à cheval.

Lors du GOF, le TREC a bien fonctionné avec des engagements notamment dans l'épreuve Club 1, créée il y a 2 ans.

La discipline du Hunter est dans une phase de développement très favorable. Elle semble répondre aux attentes des cavaliers et enseignants, aussi bien sur le volet pédagogique que sur le volet sportif.

Pour illustrer cela, le nombre de partants a augmenté de façon très significative à l'occasion des championnats de France Poneys et Clubs. L'épreuve réservée aux poneys A (première édition) a tout de suite trouvé son public.

Le circuit National Hunter se porte bien également. En plus des "spécialistes" qui participent régulièrement aux différentes étapes, des cavaliers amateurs issus d'autres disciplines profitent du National Hunter pour s'essayer à cette discipline en profitant d'organisations de qualité.



Formation des officiels de compétition

Le travail auprès des officiels de compétition (ODC) a permis à 11 868 d'entre eux d'acquérir ou maintenir un statut, dont 769 de niveau international.

En 2023, la FFE a formé 549 personnes au travers de 2 formations FEI et 15 formations nationales.

47 officiels de compétition ont obtenu une promotion au statut de «National Elite» ; 35 promotions FEI ont été accordées.

Au cours de l'hiver 2022, les cours disponibles sur Campus FFE à destination des officiels de compétition ont également été actualisés et étoffés.



2. TOUS À CHEVAL

**Soutenir le développement
des activités équestres**

Avec la volonté de développer la complémentarité et la performance du réseau fédéral au plus près des clubs, la FFE déploie des services et outils pour répondre aux besoins des acteurs équestres.

Par des campagnes de communication d'envergure, elle assure la promotion des activités équestres auprès du grand public.

Aux côtés des autres acteurs de la Filière, la FFE dialogue avec les pouvoirs publics en France et en Europe pour assurer la prise en compte des enjeux des professionnels de l'équitation.

COMMUNIQUER SUR LES ACTIVITÉS ÉQUESTRES AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

Au-delà de la campagne de rentrée, la FFE met en place plusieurs campagnes tout au long de l'année, notamment via l'achat média, pour toucher un public familial et communiquer sur les temps forts de l'année équestre.

Campagne de rentrée de septembre 2022

Après une année de reprise des activités post-Covid favorable à l'équitation et aux activités équestres, la FFE a mis en place une campagne de communication importante pour maintenir cette dynamique. Pour cela, une campagne combinant la puissance de la télévision à la finesse du digital a été imaginée.

À la rentrée de septembre 2022, 5 spots de 8 secondes ont été diffusés 7 900 fois sur 21 chaînes. La FFE a choisi un format différent de ses précédentes campagnes de communication afin d'augmenter le taux de répétition, en passant des spots plus courts plus fréquemment.

81% des familles les ont vus en moyenne 9 fois, soit 70 millions de contacts. 60% des enfants les ont vus en moyenne 14 fois, soit 70 millions supplémentaires de contacts.

Le plan digital sur MyTF1, 6Play, YouTube et TikTok a généré 24 millions de vues.

Facile à comprendre pour 91% des familles avec enfants de moins de 15 ans qui ont été interrogées, la campagne a été perçue comme donnant une bonne image de l'équitation.

En parallèle de la télévision, la FFE a également mené une campagne digitale avec de l'achat média sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et Tiktok) et en display, consolidant la stratégie d'amener

le cheval dans les foyers et de s'adresser au plus grand nombre.

Campagne Journée du cheval

Diffusée du 22 août au 11 septembre 2022, cette campagne d'achat média avait pour but de générer du trafic dans les clubs participants à la Journée du cheval, l'opération phare de la rentrée pour recruter de nouveaux cavaliers.

À la fois présente en display (sites internet) et sur Meta (publications sponsorisées sur Facebook et Instagram), la campagne a généré 5,6 millions d'impressions et 17 575 clics en display, et 11,5 millions d'impressions et 94 378 clics pour 10,8 millions de personnes atteintes sur Meta.

Campagne Printemps 2023

Du 27 mars au 8 mai 2023, la FFE a diffusé des publicités sur Meta (publications sponsorisées sur Facebook et Instagram) afin de communiquer sur les bienfaits de l'équitation et donner envie au public, et notamment aux parents avec enfants, de pousser la porte des poney-clubs et centres équestres au retour des beaux jours.

Cette campagne a obtenu un excellent volume de diffusion puisqu'elle a généré près de 4,7 millions d'impressions auprès d'1,2 million de personnes, et 29 177 clics.

Campagne Fête du poney

La Fête du poney reste un véritable temps fort dans le recrutement de nouveaux cavaliers comme la fidélisation des jeunes cavaliers actuels. Afin de soutenir ce temps fort, la FFE a diffusé des publicités sur Meta (Facebook et Instagram) du 30 mai au 11 juin 2023, date de la Fête du poney.

Avec près de 3 millions d'impressions, 76 315 clics, et 1,3 million de personnes atteintes, cette campagne a de nouveau été un véritable succès, et s'est révélée très efficace grâce à un coût par clic très économique (0,05 €).



[TOUSACHEVAL.FFE.COM](https://www.tousacheval.ffe.com)

Campagne « Tous à cheval cet été »

La FFE a souhaité mettre en avant l'équitation pendant la période des vacances estivales. Le but, ancrer le cheval et l'équitation dans les activités phares de l'été et anticiper la période de la rentrée en restant présent dans les esprits de la cible Famille.

Du 20 juin au 31 juillet 2023, le message « Tous à cheval cet été » a été diffusé en display (sites internet) ainsi que sur Meta, environnement toujours efficace pour atteindre les parents.

Une campagne qui a rempli ses objectifs, avec 5,3 millions d'impressions pour 13 925 clics en display ainsi que 2,5 millions d'impressions et 20 144 clics, pour 754 563 personnes exposées.

Campagne de rentrée de septembre 2023

La FFE repart à la conquête du public pour la rentrée et revient en force dans les médias – à la télévision et sur la toile – du 30 août au 22 octobre 2023.

Cette année, la FFE a opté pour 4 programmes courts d'1 minute, diffusés pendant 8 semaines en télévision, et soutenus par une campagne de grande ampleur et multicanale, pour sensibiliser les familles aux vertus du poney et aux bienfaits de la pratique en poney-club, en les invitant à pousser les portes des clubs dès la rentrée.

Pour cette campagne de rentrée 2023 inédite, et pour la première fois, la FFE a choisi de mettre en scène une personnalité forte, reconnue des Français notamment pour l'image familiale, d'aventure et de nature qu'il évoque, au bénéfice de l'équitation : Denis Brogniart.

Journaliste sportif, figure emblématique des émissions d'aventure de TF1 et lui-même cavalier occasionnel, il entre dans la peau du reporter pour interviewer parents et enseignants d'équitation qui mettent en avant les bienfaits de la pratique de l'équitation pour leurs enfants. Une technique qui permet d'appuyer les messages clés de la campagne et d'ancrer la pratique de l'équitation dans le quotidien des familles.

4 messages clés, portant sur les principaux bienfaits de l'équitation, sont mis en lumière :

- le poney aide à grandir,
- l'équitation permet de se rapprocher de la nature,
- c'est bon pour la santé,
- c'est un moyen de partager une activité en famille.

Le slogan phare « TOUS À CHEVAL » incite les téléspectateurs à trouver un club proche de chez eux sur le site FFE.com.

Construits sur des nouveaux formats plus longs que les publicités, ces programmes courts sont diffusés sur 3 chaînes audiovisuelles à forte audience, choisies pour atteindre et séduire le public ciblé : les familles. TF1, la chaîne préférée des familles, Gulli, la chaîne n°1 sur les jeunes enfants et BFMTV, pour aller chercher les parents actifs.

Au total, 216 spots sont diffusés sur les antennes à des heures de grande écoute (40 spots sur TF1 avant les JT du 13h ou du 20h et en prime time, 96 spots sur Gulli et 80 sur BFMTV) ciblant tout particulièrement les parents de jeunes enfants, ces derniers étant prescripteurs de la pratique

de leurs enfants.

La campagne TV a touché 7,4 millions de contacts, qui ont vu en moyenne 2,9 fois un spot FFE.

En complément de ces diffusions en linéaire, et pour installer le poney, le cheval et l'équitation au cœur des foyers, une chaîne de marque sur MyTF1 héberge les 4 épisodes de la campagne, disponibles en replay.

Les 4 films sont également diffusés sur YouTube, le réseau social le plus fréquenté en France, générant 6,1 millions d'impressions et 1,6 millions de vues complètes.



Autre innovation, un dispositif de synchronisation cross-media, Sync TV, est mis en place pour rendre la campagne disponible sur tous les écrans utilisés par le public ciblé.

Sachant que 90% des téléspectateurs consultent leur mobile durant les pages de publicité, ce dispositif permet de positionner les spots FFE sur mobile en même temps que les spots télévisés de la FFE. De l'achat média est également réalisé sur Meta pour parachever ce dispositif complet.

Marketing d'influence

La FFE a souhaité renouveler des actions en collaboration avec des influenceurs ayant divers profils.

En septembre et octobre 2022, la FFE s'est associée à Jamy GOURMAUD, bien connu pour son programme « C'est pas sorcier », pour produire deux vidéos diffusées sur son média Epicurieux (+430 K abonnés), permettant de casser les préjugés sur l'équitation, et de communiquer sur le cheval et les activités équestres.

Cette opération s'est révélée être un réel succès, le journaliste et Epicurieux ayant établi un record d'audience pour un format court avec plus de 2 millions de vues sur Instagram avec la première vidéo postée sur la thématique « L'équitation, c'est un sport ».

- 2 vidéos Tiktok : 1,8 million d'impressions, 1,9 million de comptes touchés, 280K interactions
- 2 réels Instagram : 3 millions d'impressions, 2 millions de comptes touchés, 133K interactions
- 2 sets de stories : 32,1K comptes touchés, 237K reach total

Un ambassadeur avec Megan VILLOT @meganvlt a été mis en place pour s'adresser aux jeunes actifs et reconquérir d'anciens cavaliers.

L'influenceuse a partagé sa reprise de l'équitation, après une interruption d'une quinzaine d'années, montrant qu'il est possible de commencer ou reprendre l'équitation à l'âge adulte et de renouer avec le cheval et la nature. Ce fut également l'occasion de promouvoir l'équitation comme moyen de se faire du bien et de prendre du temps pour soi.

De septembre 2022 à avril 2023, Megan a pris des cours régulièrement dans un club proche de chez elle et a renoué avec le cheval. Elle a pu partager son évolution et son quotidien à ses 295 000 abonnés sur Instagram.

49 contenus créés : 65 écrans de stories, 4 posts Instagram & 1 vidéo Youtube

2,9 millions de comptes touchés, 3,3 millions d'impressions cumulées.

L'influence est également pour la FFE un moyen de toucher un public différent, non exposé aux autres opérations fédérales. Pour cela, elle a imaginé une activation avec un groupe d'influenceurs composé de @CAMILLE_LVQU, @RAVEN_VIDEO, @VALENTINYT et @GUIZZI_.

À l'occasion d'Halloween 2022, le quatuor a pu prendre part à un escape-game à cheval en pleine forêt. Cette opération innovante avait pour but de moderniser l'image de l'équitation et de sortir des sentiers battus en montrant une activité qui sort de l'ordinaire, auprès d'un public d'adolescents et de jeunes adultes.

Un voyage autour du tourisme équestre a également été organisé en juin 2023 pour susciter les envies d'escapade pendant l'été.

La FFE s'est ainsi associée à @claud_kohlanta, aventurier bien connu pour sa participation à la

célèbre émission de survie et à 5 autres invités : @valentindhoore, @margauxtravelatlas, @mariebucketlist, @alexis_lopez_officiel, @withaxie, pour organiser un voyage à cheval en pleine nature.

Les aventuriers, pour certains cavaliers débutants, se sont prêtés au jeu d'une course d'orientation à cheval au cœur de la nature. Un moyen de faire du cheval un véritable partenaire de voyage, et de positionner l'équitation comme une manière de voyager différemment.

118 contenus : 108 écrans de stories, 9 posts Instagram, 1 post Tiktok
1,1 million de comptes touchés, 2,7 millions d'impressions cumulées.

Dans le but de faire rayonner la pratique de l'équitation auprès d'une cible jeune adulte et masculine et d'en montrer l'accessible à tous et à tous niveaux, la FFE a co-créé avec l'influenceur Léonard BERDUCAT, un ambassadeur de 3 mois.

Sportif et curieux, Léonard, débutant en équitation, avait pour objectif de mettre en avant ses premiers pas en tant que cavalier auprès de sa communauté.

19 contenus produits
1,2 million de comptes touchés, plus de 230K vues et 400 commentaires sur la vidéo Youtube.



Promotion géolocalisée des clubs

Fort du succès des campagnes de communication sur Waze, la FFE a poursuivi ses actions de référencement des clubs sur l'application GPS n° 1 en France. L'ensemble des clubs labellisés ont bénéficié toute l'année d'un géoréférencement grâce à un système de Pin's facilement identifiable et des bannières

ont été diffusées aux automobilistes passant à proximité de ces clubs.

Sur la saison 2023, cette visibilité a généré 1,4 million d'impressions, 2 millions d'engagements, 1 million de navigations.

À la suite du rachat par la firme Google, Waze ne propose plus de campagnes d'achat média sur l'application depuis l'été 2023.

La FFE a mis en place des campagnes « Takeover » permettant de diffuser des publicités supplémentaires, sur des périodes stratégiques et des messages ciblés.

À la rentrée de septembre 2022, une campagne en deux temps a été imaginée afin de promouvoir dans un premier temps, la Journée du cheval, puis l'équitation de manière plus globale.

Campagne Takeover Journée du cheval :

Date : du 26 août au 11 septembre 2022

Cible : uniquement les clubs inscrits sur la plateforme tous à cheval

Chiffres clés : 3,2 millions d'impressions, 17 534 engagements, 8 018 clics, 8 579 navigations vers un club FFE

Campagne Takeover Rentrée :

Date : du 14 septembre au 02 octobre 2022

Cible : l'ensemble des clubs labellisés

Chiffres clés : 7,8 millions d'impressions, 73 009 engagements, 36 267 clics, 35 160 navigations vers un club FFE

Le même principe a été appliqué au printemps 2023 afin de communiquer sur la Fête du poney, dans un premier temps, puis sur les activités estivales afin de positionner l'équitation comme un loisir et un sport incontournable pour les vacances.

Série « À toi de jouer »

La FFE propose de découvrir les disciplines équestres dites « de développement », accessibles au plus grand nombre ou susceptibles de susciter des envies d'équitation, via la série « A toi de jouer ».

Sur un format dynamique, la présentatrice part à la rencontre d'un enseignant et teste la discipline pour la faire découvrir au plus grand nombre.

À l'automne 2022, le horse-ball, le TREC et la voltige ont fait l'objet de tournages, suivis par l'équifun, l'attelage, et l'équitation western au printemps 2023.

ALLER À LA RENCONTRE DU GRAND PUBLIC

Pour rester au plus près de ses adhérents, des licenciés mais aussi pour continuer de faire découvrir l'équitation au grand public, la FFE était présente sur plusieurs salons cette année. Ces derniers permettent à la Fédération d'aller au contact du public, cavalier ou non, et de discuter avec des interlocuteurs institutionnels.

Equita Lyon

Du 26 au 30 octobre 2022, la Fédération était présente au salon Equita Lyon. À cette occasion, un stand fédéral et un poney-club éphémère en lien avec le Comité régional d'équitation Auvergne-Rhône-Alpes ont été mis en place afin de promouvoir les activités équestres auprès du plus grand nombre. Les équipes fédérales ont pu répondre aux questions du grand public, des licenciés et des adhérents, tout en communiquant sur les actions fédérales.

Le poney-club éphémère a fait découvrir l'équitation à près de 600 enfants âgés de 4 à 11 ans. Afin de favoriser la découverte de l'animal poney, des initiations à l'équitation sur un parcours ludique et des ateliers de pansage ont été proposés.

La nouveauté de cette édition 2022 a été la présence d'un stand Métier ATE animé par la FFE-CNTE autour de l'Accompagnateur de tourisme équestre, ainsi que d'un pôle Le cheval recrute.

Salon des Maires et des Collectivités Locales

Du 22 au 24 novembre 2022, la FFE a accueilli sur son stand des ministres, des élus de collectivités, mais également du mouvement olympique.

Les discussions ont porté sur des thèmes variés tels que les itinéraires de tourisme équestre, la mise en avant du patrimoine, la médiation avec les équidés, le conseil aux élus en termes de développement d'activités équestres ou en gestion de centres équestres en délégation de service public (DSP).

Les équipes fédérales ont pu promouvoir la richesse des activités équestres pour le développement des projets Cheval au sein des territoires.

Cheval Passion

Lors du salon Cheval Passion du 18 au 22 janvier 2023, la Fédération a pu rencontrer le grand public grâce à son stand partagé pour la première fois avec le Comité régional d'équitation Sud. Le dispositif du stand Métier Accompagnateur de tourisme équestre y a été renouvelé.

Salon International de l'Agriculture

La FFE a participé à ce salon incontournable du 25 février au 5 mars 2023, aux côtés du Comité régional d'équitation d'Île-de-France, en y proposant notamment un poney-club éphémère, qui a accueilli 1 166 enfants âgés de 4 à 11 ans. Des animations d'initiation à l'équitation, sur un parcours ludique et des ateliers de pansage ont été proposés. Pour les plus grands, un casque de réalité virtuelle, prêté par le Comité régional d'équitation Hauts-de-France, embarquait le grand public pour une immersion Promenade à cheval sur la plage.

La FFE a proposé, lors de cette édition, une journée entièrement consacrée à la formation. Le service Formation FFE était présent afin de renseigner le grand public sur cette thématique. Cette échéance permet également à la FFE d'appuyer ses travaux de plaidoyer et de promotion des activités équestres auprès des élus, par des opérations de relations publiques, sensibilisant les élus aux problématiques rencontrées par la filière.

Mobilisés sur la question de la TVA et des enjeux de taux applicables aux activités équestres, les représentants de la Fédération ont rencontré et échangé avec 6 membres du gouvernement, dont Bérange COUILLARD (Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie), Jean-Christophe COMBE (Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées), Geneviève DARRIEUSSECQ (Ministre déléguée chargée des Personnes handicapées) et Marc FESNEAU (Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire), ainsi que de nombreux députés, sénateurs, élus régionaux et un président de Région.

Aux côtés d'une trentaine de fédérations sportives, la FFE a également participé à l'opération nationale de promotion du sport pour tous « Sentez-vous Sport » organisée par le CNOSF au Parc de la Villette le 30 septembre 2022.

Elle y a animé un poney-club éphémère de 12h30 à 21h30. Cet événement gratuit et ouvert à tous a permis d'accueillir 108 enfants et de présenter au grand public les bienfaits de l'équitation à poney. Ce dispositif a été renouvelé pour l'édition de septembre 2023.

Site FFE.com & newsletters

Le service Communication rédige tout au long de l'année des actualités mettant en avant les activités de la FFE, des informations sur les différents circuits fédéraux, les résultats internationaux, le palmarès des championnats de France, les initiatives en région...

582 actualités (+9,6% par rapport à 2022) :



La FFE édite également plusieurs newsletters pour rester au plus près des abonnés, journalistes et cavaliers.

La newsletter hebdomadaire FFE Actu relaie les actualités fédérales et des cavaliers de l'équipe de France.

Cette année, 52 newsletters FFE Actu ont été envoyées à 1 167 contacts dont la presse spécialisée, les organes déconcentrés de la Fédération, les abonnés, le Comité fédéral ainsi que le personnel de la Fédération.

Le taux d'ouverture moyen est de 47,37%.

La newsletter dédiée aux championnats de France Amateur, diffusée de janvier à août, a fait la promotion de la compétition, du site, de ses acteurs, pour inciter les licenciés Amateur à s'engager et leur donner les principales informations pratiques sur l'événement.

8 newsletters ont ainsi été envoyées à 36 621 contacts, avec un taux d'ouverture moyen de 55,46% (avec un pic à 61,34% en avril 2023).

Reportages

La FFE a réalisé 22 reportages lors des événements au Parc équestre fédéral (stages fédéraux Équipe de France, Rencontres du Pony-games ou du TREC, Grand Tournoi, Generali Open de France, Rendez-vous de Sologne...) ou lors de salons et manifestations extérieures (Jumping International de la Baule, championnats de France Master Pro de Fontainebleau...).

Ces reportages FFE ont été publiés tout au long de l'année sur les réseaux sociaux de la Fédération et notamment les différentes pages gérées par la FFE sur Facebook. Sur Facebook, les 22 reportages réalisés ont permis de toucher 157 061 utilisateurs.

Les deux congrès fédéraux et les Assemblées générales de la FFE et du CNTE ont également été captés et rediffusés sur la chaîne YouTube de la FFE.

Shootings photos

Pour renouveler la banque d'images de la Fédération et donner des outils aux clubs pour communiquer, la FFE a organisé deux shootings photos.

Une sélection de photos libres de droits est ainsi mise à la disposition des poney-clubs et centres équestres adhérents à la FFE, mais également de la presse.

Un compte Flickr, plateforme dédiée à la photographie, a d'ailleurs été créé pour y valoriser les visuels en lien avec les activités équestres.

NOURRIR LES LIENS ENTRE EQUITATION & PRESSE

Relations presse

Le service Communication se veut force de proposition et sollicite les journalistes en leur envoyant communiqués et dossiers de presse, et en produisant quotidiennement des contenus sur tous les sujets qui touchent la FFE et ses clubs.

Il répond également aux demandes entrantes des journalistes, en les renseignant directement ou en les mettant en relations avec les interlocuteurs concernés.



Sur 12 mois, on enregistre 5 343 retombées presse directes dans les quelque 990 supports médias qui se sont fait échos des informations envoyées.

Au total la FFE a été visible dans les médias à raison de :

- 1 443 millions d'occasions d'être vu dans la presse,
- 9 044 millions d'occasions d'être vu sur le web,
- 52 millions d'occasions d'être vu en TV/Radios.

Cette visibilité correspond à 45,7 millions € si la FFE avait dû acheter de l'espace publicitaire.

L'année 2023 a été marquée par les championnats d'Europe FEI dans les disciplines olympiques et paralympique, avec en ligne de mire la préparation pour les JOP 2024.

La FFE a produit 1 plan de communication dédié, 17 communiqués de presse liés aux championnats d'Europe, 3 dossiers de presse pour mettre en lumière les actions de la Fédération pour le sport et les performances de l'équipe de France.

De ces championnats d'Europe FEI de complet, saut d'obstacles, dressage et para-dressage ont résulté 315 retombées presse dans 97 supports médias, soit 15,72 retombées par jour en moyenne. La valorisation en équivalence d'achat d'espace publicitaire correspond à 4,9 millions €.

La FFE a renouvelé son important dispositif de communication sur les équipes de France à l'occasion des championnats d'Europe du Pin-au-Haras (61), de Milan (ITA) et de Riesenbeck (GER). Le service Communication, présent sur site, a assuré les relations presse, avec 2 photographes et une vidéaste.



EMBARQUER LA PRESSE POUR LES JOP 2024

À un an des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, la FFE met l'accent sur le sport et notamment sur les 4 disciplines olympiques et paralympiques.

Journées Presse

La FFE a organisé 3 journées Presse à l'occasion des stages de préparation de l'équipe de France (en février et en avril 2023 au Parc équestre fédéral et en août à St Martin de Bréhal).

24 journalistes (presse spécialisée, PQR, TV) ont participé à ces journées Presse, avec la présence de grands médias tels que France TV ou encore L'Equipe.

Série « A Cheval pour Paris »

La FFE a lancé un plan de communication dédié, avec plusieurs productions audiovisuelles, à commencer par la série « À cheval pour Paris ». Les premiers tournages ont eu lieu en août et septembre 2023 dans le cadre des championnats et se poursuivront toute l'année.

4 athlètes - 1 par discipline olympique et paralympique - seront suivis dans leur préparation jusqu'aux JOP 2024. Chaque mois, un épisode sera diffusé.

Partenariat avec FranceTV

L'équitation a fait son retour sur France Télévisions ! Fort du succès rencontré par la diffusion des épreuves équestres olympiques et paralympiques de Tokyo 2020 sur ses antennes et plateformes digitales, le Groupe France Télévisions fait le choix de se positionner pour diffuser des épreuves d'équitation gratuitement sur sa plateforme digitale france.tv. Aux commentaires, Jean-Baptiste MARTEAU, journaliste à France Télévisions et Virginie COUPÉRIE-EIFFEL, ancienne cavalière de haut niveau de saut d'obstacles et organisatrice de compétitions internationales ou encore Astier NICOLAS, membre de l'équipe de France de complet. Ont été diffusés :

- Grand Prix dominical du Jumping international de Bordeaux
- Coupe des nations Barrière, du Derby Région des Pays-de-La-Loire et Rolex Grand Prix Ville de La Baule

- Grand Prix Longines Global Champions Tour au Longines Paris Eiffel Jumping
- Le cross puis le saut d'obstacles des championnats d'Europe FEI de concours complet au Haras du Pin Les championnats d'Europe FEI de saut d'obstacles à Milan

13h15, le dimanche

Pendant plusieurs mois, les équipes de France Télévisions et de 13h15, le dimanche, ont suivi des athlètes en préparation pour les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Parmi eux, le complétiste Nicolas TOUZAIN à l'occasion du stage de préparation à Granville, aux Mondiaux de Pratoni ou encore dans ses écuries.

Aux Jeux, Citoyens !

En vue des JOP de Paris 2024, FranceTV a développé une émission quotidienne permettant de suivre les coulisses de la préparation des athlètes. Leurs caméras ont suivi Karim LAGHOUAG, médaillé olympique et membre de l'équipe de France de concours complet.

EVOLUTION DES COMPTES RÉSEAUX SOCIAUX DE LA FFE

COMPTE	ABONNÉS 2022	ABONNÉS 2023	ÉVOLUTION
Facebook			
FFE - Fédération Française d'Équitation	180 308	186 970	+ 4.75 %
FFE - Equipe de France	86 704	97 481	+ 4.14 %
FFE - Parc équestre fédéral	15 465	17 220	+ 5.21 %
Generali Open de France	75 485	78 034	+ 5.06 %
Equirando	5 174	6 144	+ 1.58 %
Amateur Gold Tour FFE - Esthederm	2 263	2 429	+ 4.26 %
Grand National / Grand Indoor FFE - AC Print	36 795	37 596	+ 5.41 %
FFE Cheval et Diversité (groupe)	1 900	2 100	+ 14.29 %
FFE Hunter (groupe)	2 000	2 500	+ 24 %
FFE Connect - Tout savoir (groupe)	648	661	- 1.82 %
FFE Pony-Games (groupe)	902	1 600	+ 62.6 %
Twitter			
Fédération Française d'Équitation	61 230	63 100	+ 0.60 %
France_Equitation	21 366	22 700	+ 1.68 %
Instagram			
ffequitation	160 955	178 917	+ 11.35 %
generali.opendefrance	10 883	22 005	+ 53.28 %
equirando.official	871	1 294	+ 4.79 %
grandnationalffe	6 395	7 706	+ 14.72 %
LinkedIn			
Fédération Française d'Équitation	13 415	17 418	+ 33 %
Youtube			
Fédération Française d'Équitation	20 400	22 200	+ 9.46 %
TikTok			
ffequitation	13 200	27 000	+ 204 %

ENRICHIR L'OFFRE DE SERVICES POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CLUBS

Opérations collectives de promotion et de développement

En septembre 2022, la FFE a déployé l'opération nationale Journée du cheval pour accompagner les clubs dans leurs actions de recrutement au moment de la rentrée, et promouvoir l'équitation auprès du grand public.

Cette année, pour optimiser la communication autour de cet événement et la rendre plus impactante auprès du grand public, la Journée du cheval s'est concentrée sur une seule date, le 11 septembre.

782 poney-clubs et centres équestres ont participé à cette opération, positionnant l'équitation comme sport à choisir à la rentrée. 726 kits de communication ont été commandés par les clubs participants. 18 supports ont été mis en libre téléchargement sur la MediatekClub, 4 newsletters ont été adressées pour préparer son événement.

547 courriers ont été envoyés aux maires des clubs participants à la Journée du Cheval.

Au printemps 2023, pour susciter l'envie de venir au club pendant les vacances scolaires, rassembler les familles désirant découvrir l'équitation et recruter de nouveaux cavaliers à l'approche des beaux jours, la FFE a proposé un nouveau rendez-vous : Cheval de Pâques.

Du 1er avril au 8 mai, 231 poney-clubs et centres équestres ont participé à cette première édition, animée d'un jeu-concours : la FFE avait glissé au hasard dans les kits de communication 3 tickets gagnants, offrant un bon pour un stage au Parc équestre fédéral, un stage de 2 jours encadrés par un expert fédéral et un lot de 8 tapis de selle.

Pour guider dans l'organisation de ce nouvel événement, une Visio FFE dédiée avait été proposée aux clubs le 6 mars, 3 newsletters ont été envoyées et 12 supports téléchargeables ont été mis en ligne sur la MediatekClub.

Le 11 juin 2023, la plébiscitée Fête du poney a été organisée dans 394 poney-clubs (+39% par rapport à 2022).

Opération phare pour la fidélisation et le recrutement en amont de la rentrée, la FFE a soutenu la Fête du poney en organisant un jeu concours Poney Egérie sur les réseaux sociaux.

29 supports dont une vidéo teasing ont été partagés sur la MediatekClub, 7 newsletters ont été envoyées aux clubs, ainsi que 200 courriers aux maires des clubs participants. La FFE a prolongé le financement de banderoles aux couleurs de la Fête du poney.

Ces 3 opérations collectives de développement, ainsi que la Journée de l'attelage et la Journée de la randonnée équestre, ont été référencées sur la plateforme tousacheval.ffe.com, porte d'entrée pour le grand public.

Le site, destiné à faciliter la mise en relation du public avec les poney-clubs et centres équestres, et à augmenter le trafic dans les clubs, a ainsi référencé 1 608 clubs participants sur le millésime 2023.

Univers Enfant avec Trop Top

En mars 2023, la FFE a révélé au grand public la nouvelle silhouette de sa mascotte Trop Top. En parallèle, la plateforme du Mel cavalier Poney et la newsletter associée, envoyée aux enfants de moins de 12 ans, ont également fait peau neuve.

La FFE a sorti son site troptop.ffe.com, plateforme dédiée aux enfants et à l'équitation à poney dont Trop Top est l'égérie, pour diffuser des contenus ludiques et pédagogiques.

Le Mel cavalier Poney est devenu L'actu de Trop Top pour s'intégrer et venir compléter l'univers enfant de la FFE.

Ce mailing est envoyé à plus de 65 000 destinataires avec un taux d'ouverture moyen de 55% et un taux de clic moyen de 7%.



Opération Poney Ecole

Pour répondre à la demande des clubs participants à l'opération Poney Ecole, la FFE et le ministère de l'Éducation nationale ont convenu d'avancer la date de lancement en septembre afin de couvrir toute l'année scolaire. Les documents et supports pour les scolaires

ont été mis à jour par niveau (élémentaire et maternelle) pour se rapprocher de l'univers enfant développé par la FFE et pour intégrer Trop Top, la mascotte fédérale.

En 2022-2023, 247 clubs ont participé

à l'opération, accueillant 10 687 élèves.

En 2023-2024, fort du regain d'intérêt des clubs pour l'opération Poney Ecole permettant de proposer une séance de découverte de l'équitation aux écoles, l'opération débute dès le mois de septembre.

CRÉATION GRAPHIQUE

Le pôle Graphisme de la Fédération a participé à la création et au maquetage de nombreux supports imprimés et digitaux durant l'année écoulée. Au total, ce sont plus de 250 créations qui ont été réalisées pour l'ensemble des services de la Fédération.



Colis de rentrée

Chaque année, la FFE offre la possibilité à ses adhérents Membres actifs de commander gratuitement un colis de rentrée. Il a pour but d'accompagner les clubs dans le recrutement et la fidélisation des cavaliers, de conserver un axe de communication national commun, de fournir aux clubs des éléments de communication pour faciliter le relationnel avec les cavaliers et enfin de promouvoir les services et outils FFE auprès des dirigeants et pratiquants.

Pour 2023, la plateforme digitale colis.ffe.com a permis aux clubs de commander leur colis en ligne entre juin et septembre, et de le personnaliser selon leurs besoins. Cette nouvelle démarche avait 4 objectifs :

- Susciter la curiosité et convaincre de l'utilité du colis de rentrée,
- Offrir un service adapté aux besoins de chaque établissement,
- Proposer des supports pédagogiques permettant d'animer l'année,
- S'inscrire dans le digital et faciliter les prises de commande grâce à la création d'une plateforme dédiée.

En septembre 2022, 3 444 colis avaient été commandés par les clubs, qui y ont découvert un nouveau support, le guide des opérations de développement.

En septembre 2023, 4 038 colis ont été commandés soit une hausse de 17,25 %. 1 969 clubs ont fait le choix du colis personnalisé, contre 1 846 l'an dernier, une évolution qui démontre le succès de cette formule auprès des clubs.

Cette année, de nouveaux supports automatiquement envoyés dans tous les colis ont fait leur apparition : guide des outils FFE qui détaille l'ensemble des opérations de développement comme les outils informatiques mis à la disposition des clubs ainsi que 4 affiches : Galops® de cavalier, Galops® Poney, À cheval pour Paris, Métiers de l'équitation.

Visio FFE

Rendez-vous mensuels des dirigeants de clubs et enseignants, les Visio FFE permettent de découvrir les opérations de développement mises en place par la FFE et aborder des problématiques spécifiques en lien avec l'actualité et les activités des clubs.

Ces rendez-vous réguliers permettent de favoriser les échanges avec les clubs et de développer la mission d'accompagnement de la Fédération.

Via Zoom, puis disponibles en replay sur Youtube et sur la médiathèque, les Visio FFE organisées entre octobre 2022 et juin 2023 ont réuni une moyenne de 100 participants à chaque rendez-vous et cumulent 2 344 vues sur les replays.

9 visios FFE organisées en 2023

- **La compétition, un outil de développement pour les clubs,**
- **FFE connect : fidélisez, engagez et mobilisez vos cavaliers,**
- **Fidélisation des cavaliers et vente de produits additionnels,**
- **Poney Ecole : promouvoir l'équitation scolaire et créer du lien avec les écoles et les collectivités,**
- **Les réseaux sociaux : une vitrine indispensable pour promouvoir votre club,**
- **Opérations de printemps : la FFE vous accompagne pour animer vos événements,**
- **Équitation de pleine nature : atouts et outils pour développer son offre d'activités,**
- **Satisfaction et fidélisation des cavaliers : pourquoi et comment les mesurer ?**
- **Comment bien préparer sa rentrée ?**

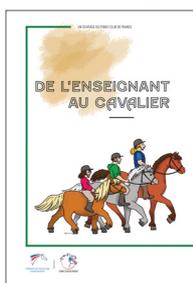
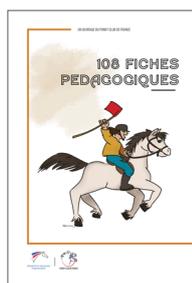
Guides pédagogiques

Les guides fédéraux Galops® 1 - 2 - 3 - 4 ont été corrigés et réédités.

Des éditions collector spécialement pour les clubs ont été publiées :

Galops® 1 à 4 et Galops® 5 à 9.

Sur le Campus FFE, les licenciés peuvent désormais trouver des questionnaires pour



préparer les Galops® 5, 6 et 7.

La collection des guides du Poney-Club de France fait progressivement peau neuve. « De l'enseignant au cavalier » et « 108 fiches pédagogiques » regroupent les ouvrages « Du cavalier à l'enseignant et de l'enseignant au cavalier », « De l'adulte au cavalier » et « L'Équitation par le jeu » et seront disponibles en novembre 2023.

Outils et ressources à disposition des clubs

Tout au long de l'année, les équipes du service Communication & Développement répondent aux questions des poney-clubs et centres équestres adhérents de la Fédération par mail et téléphone. Elles assurent également le suivi des opérations fédérales, et notamment des sites internet mis gratuitement à disposition des clubs sur le domaine ffe.com et l'accompagnement des clubs dans l'utilisation de cet outil.

Au 31 août 2023, 3 593 sites sont en ligne, dont 174 créés sur l'exercice 2023.

La médiathèque des clubs, boîte à outils sur laquelle les adhérents de la Fédération peuvent télécharger l'ensemble des supports relatifs aux opérations de développement de la FFE, est régulièrement mise à jour et enrichie.

Les ressources mises en ligne par la Fédération permettent aux clubs de déployer des campagnes de communication digitale ou print (affichage). Cette année, les clubs peuvent aussi télécharger des vidéos comme les spots de rentrée, afin d'alimenter leurs réseaux sociaux ou de les diffuser dans leur club ou sur des événements.

Durant les grandes manifestations équestres organisées au Parc équestre fédéral, telles que le Grand Tournoi, le Generali Open de France ou encore les Rendez-vous de Sologne, la Fédération accueille sur le stand fédéral licenciés et adhérents pour les renseigner et les accompagner, représentant 24 jours de permanence.

La Fédération y propose chaque matin aux enseignants et dirigeants des petits-déjeuners « café coach », afin de maintenir et de renforcer le lien avec les clubs. Lors du Generali Open de France 2023, ces moments de convivialité ont été placés chaque jour sous une thématique différente, avec la participation des équipes fédérales concernées.

Le service Communication assure également la rédaction de communiqués de presse à destination de la presse quotidienne régionale

pour les clubs médaillés qui en font la demande. Au total, ce sont 312 communiqués de presse qui ont été rédigés. Cette action appuie l'envoi par la Fédération de courriers informant les maires d'un Champion de France sur leur commune.

La REF, mensuel officiel de la FFE, propose chaque mois les informations destinées aux clubs, les actualités sportives, les grands rendez-vous et toutes les références du monde équestre. En supplément, y sont joints les dossiers, affiches des grands événements, dépliants, etc.

7 numéros ont été édités durant le millésime, avec plusieurs cahiers spéciaux : le Memento, le dossier spécial sur les Galops® outils de fidélisation.

Lien Club-cavalier

Le Mel cavalier est la newsletter mensuelle des licenciés FFE de plus de 12 ans.

Elle a pour objectif de tenir informés les cavaliers des actualités de la Fédération tout en développant un sentiment d'appartenance à cette communauté.

Tous les mois les thèmes varient : sport, équitation de pleine nature, mise en avant de disciplines, événements, partenaires et avantages licences.

Ce mailing est envoyé à plus de 250 000 destinataires avec un taux d'ouverture proche de 50% et un taux de clic avoisinant les 7%.

Des mailings et newsletters sont également fréquemment envoyés auprès de diverses cibles : organes déconcentrés, licenciés, dirigeants de clubs, enseignants, organismes de formation.

Ces mailings assurent la promotion des actions et outils fédéraux, des activités équestres, des métiers de l'équitation, des événements du Parc équestre fédéral, etc.

Plus de 150 envois ont été réalisés sur l'exercice 2023.

Démarche Qualité

L'accompagnement des établissements équestres dans la démarche qualité FFE s'est traduit par la réalisation de 1 550 audits sur le terrain.

Les développements informatiques ont notamment permis un gain de temps pour le traitement des audits sur le terrain ; le temps d'échange avec les dirigeants est de fait plus long et permet d'aborder des sujets variés (opérations collectives de développement, formation des cavaliers...).

3 000

ÉTABLISSEMENTS SONT ATTRIBUTAIRES DE

4 400

LABELS



Ecole Française d'Équitation
Equi Handi Club
Centre de Tourisme Equestre
Cheval Etape
Ecole Française d'Attelage
Ecurie de Compétition
Sport Etude
Sport Etude Excellence
Mention Bien-être animal

Depuis septembre 2019, les adhérents de la FFE peuvent solliciter la mention « **Bien-être animal** ». Afin d'être au plus proche des attentes des cavaliers et des professionnels, la commission ad hoc a proposé des évolutions des critères observés lors des audits.

Après une phase de test et de concertation avec les conseillers fédéraux, cette nouvelle grille sera mise en application à partir du millésime 2024.



MISER SUR LES ATOUTS DE L'ÉQUITATION DE PLEINE NATURE

Au sein de la FFE, le Comité national de tourisme équestre (CNTE), appuyé par le service FFE Tourisme, développe des actions, outils et ressources pour accompagner les dirigeants à proposer des activités d'équitation de pleine nature, et les amoureux de chevaux et de nature à pratiquer l'itinérance équestre.

Promotion des pratiques

L'Estafette, le trimestriel des passionnés de tourisme équestre, a été adressée à environ 70 000 destinataires à chaque numéro.

Pour sa 18^{ème} édition, la traditionnelle Journée de l'Attelage s'est tenue le dimanche 16 avril 2023.

42 clubs, associations et Comités régionaux et départementaux ont ouvert leurs portes au grand public pour leur faire découvrir les joies de l'attelage, pratique familiale par excellence. Les événements proposés, répertoriés sur la plateforme tousacheval.ffe.com, étaient très variés et touchaient toutes les formes d'attelage : initiations au menage, démonstrations de travail dans les vignes, de débardage, compétitions de maniabilité, TREC en attelage, présentations de voitures hippomobiles...

La Journée de la Randonnée équestre s'est tenue le dimanche 21 mai 2023.

A cette occasion, 85 structures partout en France ont fêté avec leurs cavaliers et le grand public l'équitation de Pleine nature : randonnées à thème, rallyes, entraînements et initiations au TREC, démonstrations de bâtage et de maréchalerie... Les manifestations étaient diverses et toutes conviviales !

Une Opération Photos et Vidéos du Tourisme équestre a été proposée aux Comités régionaux et départementaux afin de promouvoir leur destination, tout en enrichissant la photothèque et vidéothèque CNTE. Ces médias sont indispensables pour les supports de communication locaux et nationaux de valorisation de la pratique d'équitation de pleine nature.

La FFE-CNTE soutient les Comités répondant au cahier des charges à hauteur de 1 000 € par département pour les vidéos et de 300 € pour les photos.

Développement de l'itinérance

Dans le cadre d'un partenariat avec la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, la FFE a participé en novembre 2022 au séminaire Tourisme/Sports de nature et échangé avec les chargés de missions Tourisme des Parcs afin de présenter les travaux menés durant l'année 2022 avec les projets pilotes ainsi que le projet de convention entre les deux organismes.

En juin 2023, la Fédération Française d'Equitation et la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France ont officialisé leur partenariat initié il y a plusieurs années, favorisant le développement du Tourisme équestre dans ces territoires préservés.

La convention nationale FFE - FPNRF pose un cadre commun et offre un rayonnement national aux actuels et futurs projets de Tourisme équestre sur les territoires des Parcs. Sont au cœur des sujets :

- la protection des milieux,
- la sensibilisation à l'environnement par l'itinérance douce,
- le développement du maillage des itinéraires équestres en territoire, l'aménagement adapté des infrastructures de Tourisme équestre,
- ainsi que les actions de communication croisées.

La suite des travaux pour animer cette convention porteront sur la plateforme « Destination Parcs », sur la marque collective « Valeurs Parcs régional » ainsi que sur les outils d'accompagnement aux Parcs.



La FFE-CNTE a accompagné le déploiement du circuit de manifestations départementales labellisées « Grand Régional de Tourisme Equestre » dans 5 régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Normandie, Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire.

Elle a adressé à chaque CRTE organisateur un kit de communication, composé de 5 bâches aux couleurs de leur région, à disposer sur les lieux d'étape des GRTE.

L'accès à l'information et la gestion des inscriptions ont également été développés grâce à la carte interactive des événements de tourisme équestre et la possibilité pour les cavaliers de s'inscrire en ligne directement via le calendrier fédéral des manifestations DUM.

Rayonnement du tourisme équestre français

La FFE-CNTE a poursuivi sa participation au réseau European Network of Outdoor Sports (ENOS) pour laquelle elle est membre du Bureau et des groupes de travail « Développement durable » et « Communication ».

Depuis 2020, la FFE est engagée dans une coopération de développement du tourisme équestre dans la région de Fès-Meknès, au Maroc.

En septembre 2022, les partenaires français ont accueilli au Parc équestre leurs partenaires marocains pour une mission de formation des professionnels du tourisme.

En octobre 2022, la FFE et les partenaires français ont rendu visite aux centres équestres marocains parties prenantes de la coopération et repéré les aménagements en cours au Parc national d'Ifrane.

En juillet 2023, les travaux d'aménagement des sentiers au cœur du Parc national d'Ifrane ont été finalisés par les partenaires marocains.

La FFE-CNTE a également contribué à la réalisation de plusieurs travaux à la suite des Rencontres Internationales du Tourisme Équestre organisées par la Fédération internationale de tourisme équestre, à la tête de laquelle Frédéric BOUX, Délégué général de la FFE, a été réélu à la présidence en septembre 2023.

Pour célébrer les 60 ans du Tourisme équestre, la FFE-CNTE a publié des cahiers spéciaux dans les 4 numéros trimestriels de **L'Estafette**, retraçant la genèse du mouvement : les temps forts, les artisans, l'émergence des activités de loisir et de pleine nature, la création des brevets et diplômes de tourisme équestre, la collaboration avec les collectivités territoriales...

En complément des cahiers spéciaux intégrés aux quatre dernières Estafette, retraçant l'histoire du tourisme équestre français, une collection reliée de tous les exemplaires de **L'Estafette** depuis sa création en 1983 sera réalisée.

Une Estafette spéciale **60 ans du Tourisme équestre**, comprenant une rubrique célébrant les **40 ans de L'Estafette**, sera également éditée fin 2023.

En clôture de cette année anniversaire, la FFE-CNTE organisera les **Rencontres des 60 ans du tourisme équestre**, les **8-9 décembre 2023** au Parc équestre fédéral.

Dirigeants de centres de tourisme équestre, guides de tourisme équestre, Comités régionaux et départementaux d'équitation et de tourisme équestre, élus des précédents mandats du CNTE, officiels de tourisme équestre, mais également partenaires et parlementaires ont été invités à participer à cette célébration.

Les Rencontres s'articuleront autour de plénières et de tables-rondes.



CAVALIERS HORS STRUCTURES

Entre 2019 et 2022, la FFE en collaboration avec l'Institut français du Cheval et de l'Équitation (IFCE) et l'Institut national de la Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAe), et avec le soutien du Fonds EPERON, s'est engagée dans des travaux de recherche et développement autour des cavaliers dits « hors structure ».

Cette étude s'inscrivait dans le cadre d'un dispositif de thèse CIFRE et proposait de comprendre le comportement et les caractéristiques des pratiquants équestres « hors structure ».

Ils s'agit d'une population composée de pratiquants et/ou propriétaires et/ou gardiens d'équidés gérés indépendamment de toute structure équestre professionnelle. Les « hors structure » peuvent s'organiser seul ou à plusieurs.

L'objectif de ces travaux de recherche est de mieux connaître cette population, afin de permettre aux professionnels et institutions de la Filière de mieux adapter et cibler leurs actions et services.

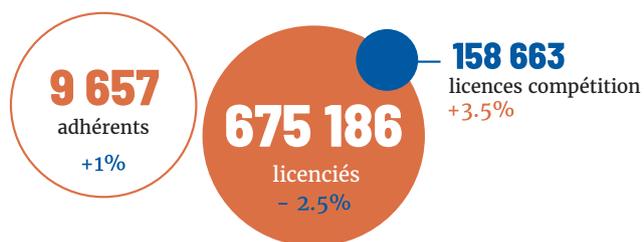
Un sondage Offre de services pour les cavaliers « hors structure » / Coût pour les services a été circularisé auprès des établissements équestres en avril 2023.

En parallèle une enquête auprès de la clientèle permettra de quantifier le consentement à payer, c'est-à-dire la demande effective, pour ces produits/services.

Les travaux de recherche sont partagés dans les publications fédérales L'Estafette et La REF,

mais également via une visioconférence Cavaliers « hors structure » : profils, besoins & opportunités de développement pour les clubs en mars 2023 à destination des dirigeants, enseignants, Comités régionaux et départementaux d'équitation et de tourisme équestre et officiels de tourisme équestre.

SOUTENIR L'ACTIVITÉ QUOTIDIENNE DES ÉTABLISSEMENTS ÉQUESTRES



Pour l'exercice 2023, la FFE compte 9 657 adhérents et 675 186 licenciés dont 158 663 licences compétition.

Le nombre d'adhérents est stable, +1% et le nombre de licences pratiquant est en recul de -2.5% ; le nombre de licences compétition est lui en progression de +3.5%.

226 622 diplômes de cavaliers ont été validés, ce chiffre est en augmentation de 6%.

Le service Adhésion/Licence a géré :



Centre de contact

Le Centre d'appels, porte d'entrée des adhérents, reste en soutien des services fédéraux, en répondant à toutes les sollicitations arrivant sur le N° général 02 54 94 46 00.

Bien que légèrement en baisse par rapport à la saison passée, les appels restent nombreux sur cette plateforme assurant aux appelants un premier accueil, avant d'apporter une réponse ou une orientation à toutes leurs questions.

Ce ne sont pas moins de 63 420 appels qui ont ainsi été reçus, avec un indice de qualité de service à la hausse, passant de 92% en 2022 à 94,5% en 2023.

A l'échelle globale de la Fédération, ce sont 124 300 appels qui ont été reçus par les services en 2023.

Volume des appels par profil		
Service	Reçus	Répondus
Accueil Non Identifié	16 081	15 367
Cavalier engageur	2 109	1 881
Club	15 373	14 821
Compétiteur	654	622
OD	561	502
Officiel de compétition	4 783	4 628
Organisateur	5 231	4 736
Pratiquant	7 408	7 088
Propriétaire	10 003	9 209
Autres	1 217	1 134

Toujours à l'écoute de ses adhérents et licenciés, la FFE établit chaque semaine des statistiques précises des différents appels et des comportements. Elle comptabilise également les tentatives d'appels qui ne parviennent pas aux conseillers et analyse ce comportement.

Sur les 1 896 appels non-aboutis, 993 sont raccrochés par l'appelant pendant la sonnerie.

Les mails représentent un autre canal de communication important avec la Fédération pour les adhérents et licenciés.

Cette année, 28 582 mails sont passés sur les adresses génériques de la Fédération. Ils sont suivis et traités avec la même attention que les appels téléphoniques.

Pour ces deux canaux, Septembre, mois marqué par les adhésions, et Mars, par la reprise de la compétition, enregistrent des pics significatifs d'activité du centre de contact.

Boutique en ligne

De nouveaux produits sont venus étoffer la boutique FFE : le porte-claf FFE, et en complément des insignes, des médailles Poneys qui complètent la gamme de récompenses disponibles sur la boutique en ligne.

En matière d'ouvrages, la FFE a, dans la foulée de la publication du Guide fédéral Galop® 5 à 9 Tome 1 et 2, décidé d'éditer deux ouvrages spécialement conçus pour les clubs, à savoir un ouvrage global regroupant les guides fédéraux Galops® 1 à 4, ainsi qu'un ouvrage global regroupant les tomes 1 et 2 des guides Galops® 5 à 9 avec l'échelle de progression.

En 2023, la boutique en ligne a vendu :

Les ventes de la boutique en ligne progressent globalement de 13 % en termes de volume et de 21 % en chiffre d'affaires.

La collaboration avec Décathlon se poursuit, avec la présence des ouvrages fédéraux dans 116 magasins, contre 105 l'année dernière.

28 107 insignes

337 agendas

5 181 cahiers de cavalier

29 506 guides

Ecosystème numérique fédéral

En ce qui concerne les services consacrés aux clubs, l'équipe informatique de la FFE a poursuivi les travaux d'informatisation des opérations courantes.

Elle a notamment été mobilisée sur la création et le développement de la plateforme digitale colis.ffe.com qui permet aux clubs de commander en ligne leur colis de rentrée depuis juin 2023. Nouveauté cette année et sur le même principe qu'une boutique en ligne, les établissements équestres ont la possibilité de commander un colis personnalisé en sélectionnant les articles de leur choix. Ce lancement a permis

de renforcer l'opération de rentrée et s'inscrit dans une volonté de développer les outils numériques fédéraux.

Les serveurs internet de la FFE ont délivré 263,2 millions de pages sur la saison 2023 contre 250,4 millions en 2022 ce qui fait une progression de 6,3 %.

Comme chaque année, les équipes ont suivi et répercuté les différentes évolutions des règlements de la FFE, de la SHF et de la FEI aux outils informatiques.

En application du Règlement général pour la protection des données (RGPD), la Fédération a suivi les différents outils et procédures pour garantir la conformité et la compatibilité des différentes applications informatiques de la FFE.

Enfin, le plan de continuité d'activité s'est intéressé aux évolutions du matériel et des procédures, afin de sécuriser les différents serveurs de la FFE et minimiser les conséquences en cas de panne.

Soutien juridique aux adhérents

La Fédération effectue une veille permanente sur les actualités réglementaires et législatives pouvant impacter les activités des établissements équestres.

Le service Affaires européennes et institutionnelles, la Direction générale et le service Ressources contribuent activement à ce rôle de vigie.

Les informations sont communiquées grâce au site internet dédié, l'espace Ressources, et à la lettre d'information Ressources, diffusée mensuellement.

Sur le millésime 2023, 14 lettres d'information juridiques ont été envoyées aux adhérents de la FFE concernant notamment l'évolution de la réglementation relative à la détention des équidés, la loi de finances, le Pass'Sport et ses modalités et les aides aux consommateurs professionnels d'électricité, etc.

Afin de répondre aux questions des adhérents et à leurs problématiques quotidiennes, le service FFE Ressources assure une permanence téléphonique et propose un soutien pour la gestion des litiges. Il effectue par ailleurs un travail constant auprès des autorités administratives pour simplifier les procédures auxquelles sont soumis les établissements équestres.

Une adresse email dédiée permet aux établissements équestres adhérents d'obtenir des réponses claires et argumentées adaptées à leur situation.

CONSOLIDER LE PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL COMME OUTIL AU SERVICE DE L'ÉQUITATION

Stages Clubs

Véritable « *Maison de famille des cavaliers* », le Parc équestre fédéral accueille à chaque période de vacances scolaires les poney-clubs et centres équestres pour les stages Clubs.

Mettant à leur disposition plus de 30 hectares d'aires de pratique, ce produit offre une expérience inoubliable aux cavaliers, petits et grands.

Avec une formule Tout inclus (logement, hébergement des chevaux, repas, animations, accès aux terrains, intervention d'experts fédéraux...), les stages Clubs connaissent un vrai succès et ont permis cette année à près de 100 clubs et plus de 1 600 cavaliers de pratiquer leur passion au Parc équestre fédéral.

Événements au Parc équestre

Après une reprise en 2022, le calendrier des grands événements du Parc équestre s'est de nouveau bien rempli pour offrir plusieurs rendez-vous sportifs tout au long de l'année : le Printemps du Style, le Grand Tournoi, le Generali Open de France, et le nouvel événement des Rendez-vous de Sologne.

C'était l'occasion également d'offrir à plusieurs organisateurs un lieu de rassemblement sportif de qualité. En effet, le Parc équestre a accueilli une nouvelle fois une étape de la Coupe de France de Horse Ball, de l'Aréna Polo Tour, des Finales nationales d'attelage de la SHF.

La première édition des Rencontres du TREC a réuni enseignants et organisateurs, mais également officiels de compétition et cavaliers durant 3 jours au Parc équestre, fin mars 2023, pour découvrir ou se perfectionner dans l'organisation de séances ou de compétition de TREC.

Pour la 2^{ème} année consécutive, les Rencontres du Pony-Games se sont déroulées au Parc équestre fédéral, regroupant 160 cavaliers de 5 nations pour un programme haut en couleurs, mêlant à la fois formation, compétition, détection et sélection.

Durant l'hiver 2022, l'ensemble des équipes de France ont profité des installations du Parc équestre, au travers de stages et sessions de détection et d'entraînement. Les équipes

techniques du Parc modulent chaque semaine les terrains pour offrir un accueil adapté à chaque discipline à l'entraînement : attelage, CSO, CCE, dressage, endurance, horse-ball, hunter, para-dressage, pony-games, tir à l'arc à cheval, TREC ou encore voltige...

Le Parc équestre a ainsi accueilli plus de 30 stages équipes de France cette année.

Le Parc a également accueilli pour la première fois les équipes de concours complet et de dressage de très haut niveau, en vue des grandes échéances 2023 et 2024.

L'ensemble de ces rendez-vous sportifs s'entrecroise avec les séminaires et formations offerts sur place. Plus de 500 officiels de compétition ont été accueillis, à l'échelle nationale et internationale ; ainsi que des séminaires de la Direction technique nationale, de la Fédération équestre internationale notamment.

Le Parc équestre, agréé centre de toisage par la FEI, a organisé sur deux jours une session pour plus de 200 poneys, leur permettant d'obtenir un certificat FEI.



ÉVÉNEMENTS AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL

Afin de mettre en valeur les événements se déroulant au Parc équestre, 2 identités visuelles ont été déclinées pour l'année 2023 : une s'adaptant aux championnats (Generali Open de France, Grand Tournoi, National Enseignant, Rendez-vous de Sologne, Championnats du Monde d'Attelage) et une présentant les Rencontres organisées autour d'une discipline (TREC, Pony-games, Hunter).



Développement des infrastructures

Les travaux du centre de séminaire, comprenant le château et la chapelle, se sont poursuivis pour une livraison prévue fin 2024. L'ancienne chapelle évoluera en amphithéâtre d'une capacité de 200 places, avec des espaces réceptifs face au Parc.

Des hangars de stockage agricole sont en cours de construction pour compléter les installations. Ils seront équipés de panneaux photovoltaïques, couvrant une superficie de 2 300m².

La production sera en partie autoconsommée par le Parc équestre fédéral.

Site ambassadeur de l'équitation

Idéalement situé au centre de la France, à proximité de Paris, disposant de son propre service de restauration ainsi que d'un ensemble hôtelier et de séminaire, le Parc équestre est un lieu d'accueil événementiel d'exception,

permettant d'accueillir différents types d'entreprises : Banque Populaire, Garnier, Groupama, Point P, AS Seine-et-Marne, Unisylva, IMDS, Passion Froid, La Maison Française du Verre, Granvision...

En 2023, le Parc équestre a comptabilisé plus de 270 journées de séminaires, soit près de 4 500 personnes accueillies dont 2 700 en séminaires résidentiels.

De par sa superficie de plus de 400 hectares et ses infrastructures, le Parc accueille également des événements de grande ampleur tels que l'Open de France de Beach tennis organisé par la Fédération Française de Tennis, le rassemblement automobile Gazoline Festival, le salon de la chasse Game Fair (92 000 visiteurs), le spectacle pyrotechnique Nuits de Sologne (18 000 spectateurs)...

Grâce à ses conditions d'accueil appréciées, le Parc équestre joue auprès de ces clients venus d'horizons divers et variés, le rôle d'ambassadeur de l'équitation.

ASSURER LE PLAIDOYER

Ce millésime 2023 a été marqué par un nouvel équilibre des institutions après les élections des députés au printemps 2022.

Cette réalité fut un élément marquant dans les discussions avec les parlementaires et le Gouvernement dans le cadre du projet de loi de finances 2023 et du dossier TVA.

Ces échanges furent intenses au cours du dernier trimestre 2022 dans le respect des obligations de transparence de la vie publique.

Les échanges réguliers avec les services ministériels ou l'IFCE se perpétuent sur des dossiers de mise en œuvre de la réglementation nationale ou européenne.

Les représentants de la FFE ont également été conviés dans le cadre de missions sur la gestion de l'eau à des auditions organisées à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

Promotion des activités équestres et de leurs enjeux

Aux côtés de leurs collègues, le service Affaires européennes et institutionnelles a participé au Salon des Maires en novembre 2022 ; l'occasion de rappeler les services que les établissements équestres peuvent proposer aux collectivités locales.

De même lors du Salon international de l'Agriculture, durant lequel 5 Ministres, une vingtaine de parlementaires et 7 représentants des exécutifs régionaux ou départementaux ont été accueillis par le service.

Afin de faire découvrir les atouts des activités avec les équidés pour les personnes vulnérables, de nombreuses invitations ont été adressées aux responsables publics lors de la tenue du Congrès Cheval & Diversité en mars 2023, parmi lesquels certains ont fait parvenir des messages enregistrés ou écrits (Ministre, Présidente de Groupe à l'Assemblée nationale, Commissaire européenne).

Comme chaque année, les Championnats de France d'Equitation Poneys et Clubs ont été l'occasion de recevoir les élus et de leur faire part des enjeux pour l'équitation.

Dossier TVA

Après l'adoption du texte révisant la Directive TVA permettant aux Etats membres d'appliquer légalement un taux réduit aux activités équinées, la FFE s'est employée avec

ses partenaires dès l'été 2022 à la rédaction d'argumentaires et d'amendements.

Malgré les deux amendements adoptés en commission à l'Assemblée nationale et celui adopté en séance publique au Sénat, le Gouvernement usant du recours à l'article 49 alinéa 3 de la Constitution, ne les a pas retenus eu égard au coût de la mesure, s'appuyant sur des données amalgamant équitation et autres activités équinées. Or la FFE avait évalué le coût de la sécurisation du taux de 5,5% pour les activités d'équitation à près de 35 millions €. L'Institut français du Cheval et de l'Equitation a confirmé cette analyse, mais les échanges jusqu'au terme de la procédure législative n'ont pas permis l'adoption de cette mesure.

Face à l'incompréhension des pouvoirs publics et en parallèle de ces échanges institutionnels, la FFE et le GHN ont soutenu logiquement la mobilisation régionale et nationale des dirigeants des établissements équestres.

Le 8 décembre 2022, un cortège de 200 camions s'est dirigé vers l'Esplanade des Invalides. Malgré la mobilisation de 500 dirigeants venus de toute la France, le dernier rendez-vous avec le cabinet du Ministère de l'Economie et des Finances s'est déclaré non conclusif pour l'obtention d'un taux réduit. Toutefois, le Gouvernement a réitéré le maintien de la mesure transitoire pour les activités de découverte et l'accès aux installations sportives et s'est engagé à affiner l'impact financier de cette mesure.

Au cours des premières semaines de janvier 2023, la FFE et le GHN ont poursuivi ces échanges qui se sont conclus au printemps par une analyse concordante des services de Bercy à celles réalisées par la FFE et l'IFCE.

Sans discontinuer, la Fédération a poursuivi au cours de l'année 2023 son travail de sensibilisation et de conviction sur ce dossier d'importance pour les poney-clubs et centres équestres.

La dimension accessible et populaire de l'équitation en France, telle qu'elle est proposée par l'ensemble des établissements équestres, a été entendue du Gouvernement, qui a retenu un amendement visant à régulariser l'application du taux réduit de 5,5% de TVA aux activités des poney-clubs et centres équestres dans le cadre du projet de loi

de finances (PLF) pour 2024, avec recours à l'article 49 alinéa 3 de la Constitution.

Balades à poney dans les parcs

Au-delà des aspects législatifs ou réglementaires, la FFE veille également à maintenir l'activité des établissements équestres dans les zones urbaines.

Problématique de plus en plus prégnante compte tenu des actions incessantes d'associations animalistes, les activités équines et plus particulièrement les balades à poney dans les parcs parisiens, ont été contestées.

Maintenant des échanges avec le Maire adjoint en charge du bien-être animal et les services municipaux depuis plusieurs années, la FFE et ses organes déconcentrés ont défendu, lors de réunions de concertation, la poursuite d'activités autour des équidés dans ces jardins au terme des concessions actuellement accordées.

Une visite d'un centre équestre parisien a également été organisée avec le Maire adjoint afin de lui présenter la vie d'un club et les atouts indéniables qu'une telle structure offre aux licenciés et à la population dans une zone très urbanisée. En Conseil de Paris, il a été décidé que l'organisation des balades actuellement pratiquée par certains concessionnaires devra prendre fin à l'issue de la concession actuelle, et un nouveau format axé sur la pédagogie devrait voir le jour.

La FFE veille avec attention à la non-contestation de la présence des équidés au cœur des villes, y compris par la présence d'établissements équestres.

Lien avec les instances équestres européennes et internationales

En septembre 2022, Catherine BONNICHON-DE RAN COURT, Directrice des Affaires européennes et institutionnelles de la FFE, a été élue à la présidence du Comité UE de l'EEF. Cette nouvelle présence de la FFE dans les instances européennes renforce l'influence de la France.

Poursuivant son travail de plaidoyer notamment au travers de ses adhésions à la Fédération équestre européenne (European Equestrian Federation - EEF), au Réseau Européen du Cheval (European Horse Network - EHN) et la Fédération Internationale de Tourisme Équestre (FITE), la FFE a participé tout au long de l'année à différentes réunions de travail en présentiel ou en visioconférence.

L'une des réunions organisées avec l'EHN et le MEP Horse Group s'est tenue en juin 2023 en présence de la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der LEYEN, cavalière et attentive aux enjeux de cette filière.

Dans le cadre des fonctions assurées par la FFE à la fois à la Vice-Présidence par Quentin SIMONET et à la tête du Comité de l'Union européenne de l'EEF, la FFE a organisé différentes réunions et élaboré des synthèses adressées aux membres des commissions concernées.

Elle a également accueilli Theo PLOEGMAKERS, Président de l'EEF, au Parc équestre fédéral en mars 2023. Cette visite a permis de présenter la FFE et ses spécificités en matière de développement des activités équestres en prenant en compte les enjeux sociétaux et les atouts de l'équitation de pleine nature.

Il en fut de même lors du Generali Open de France en juillet 2023 avec les fédérations équestres allemande, malgache, maltaise et portugaise.

Mise en œuvre de la PAC

Après les vicissitudes connues lors de la dernière programmation de la PAC, la FFE s'était engagée afin que les établissements équestres soient éligibles.

Eu égard à la nouvelle compétence de gestion des régions concernant les aides du 2^{ème} pilier consacré au développement rural, la FFE a fourni les informations de vulgarisation aux organes déconcentrés.

Désormais en vigueur et malgré l'action de la FFE pour sensibiliser les élus régionaux à l'importance de l'éligibilité des établissements équestres à la PAC, certaines régions ont fait le choix de les exclure du bénéfice de certaines aides, ce que la FFE ne peut que déplorer.

La FFE poursuit néanmoins ses échanges avec ces collectivités en espérant une prochaine évolution.

Révision de la législation sur le bien-être animal

Dans le cadre du groupe de travail dédié au bien-être équin, la FFE a participé à l'élaboration de notes de synthèse portant sur le transport et la garde des équidés, thématiques qui feront probablement l'objet de propositions de la Commission européenne lors de son initiative au cours de l'automne 2023.

FAIRE RAYONNER NOTRE MODÈLE DU CHEVAL PARTAGÉ À L'INTERNATIONAL

Concernant sa présence à l'international, en 2023 la FFE comptait 92 clubs partenaires à l'étranger et 4 337 licenciés.

Pour ses actions à l'international, la FFE a répondu à l'appel à projets 2023 Coopération sportive internationale du Ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques. A la suite de sa candidature, la FFE a obtenu un financement de 16 000 € pour financer ses actions en Chine.

Dans le cadre du Programme d'accompagnement international des fédérations 2023 du CNOF, la FFE a obtenu l'attribution d'une subvention de 16 500 € pour ses actions de représentation stratégique à l'international et ses actions en Chine.



Développement de l'équitation en Chine

En Chine, le modèle français de développement de l'équitation ne cesse d'attirer de nouveaux clubs. En 2023, le nombre de clubs partenaires est de 51, représentant 2 610 licenciés.

Sur place, une dizaine d'enseignants d'équitation diplômés d'État français travaillent avec ces établissements et contribuent à la promotion du savoir-faire français.

La FFE a participé au French Sport Day à Chengdu en février 2023, durant lequel Frédéric BOUXX, Délégué général de la FFE, a adressé un message vidéo aux participants, présentant le système français de poney-club.

En avril 2023, une délégation de la FFE s'est rendue en Chine, afin de rencontrer les dirigeants des établissements équestres chinois ainsi que les enseignants français, faire un état

des lieux des activités en Chine et recréer du lien avec les dirigeants. En raison de la crise sanitaire, la Fédération n'avait pu se rendre sur place depuis 2020. Cette visite en Chine a également permis de discuter avec la Chinese Equestrian Association, la Beijing Turf and Equestrian Association ainsi que Fouganza pour discuter de différentes collaborations. Durant l'été 2023, certains clubs chinois ont organisé des stages dans des établissements équestres en France, permettant ainsi aux cavaliers chinois d'observer le fonctionnement d'un centre équestre en France, de bénéficier de leçons d'un enseignant français, de découvrir le territoire français et de partager des moments conviviaux.

Mondial des clubs

Le Mondial des Clubs s'est tenu du 25 au 27 juillet 2023, lors du Generali Open de France session Club.

31 cavaliers de clubs ont participé à cette compétition de saut d'obstacles au format « Coupe des nations » représentant l'Australie, la Belgique, la France, l'Italie, Madagascar, Malte, le Portugal et la Turquie.



Coopérations internationales

Parallèlement aux actions menées en Chine, des discussions ont eu lieu entre la Fédération équestre chilienne (FECH), l'Institut français du Cheval et de l'Équitation et la FFE. Cela a abouti à la signature d'une convention de partenariat en avril 2023 entre ces trois institutions.

Ce partenariat a pour objectif le développement et la promotion de la pratique de l'équitation au Chili selon le modèle français, avec deux axes principaux que sont la formation d'instructeurs et l'implémentation du système pédagogique développé par la FFE.

La délégation chilienne a également été accueillie au Parc équestre fédéral en avril 2023 et a pu échanger avec les différents référents à la FFE notamment sur les questions relatives à la formation, aux adhésions, à la compétition et au système pédagogique.

Outre la Chine et le Chili, la FFE collabore avec d'autres pays depuis plusieurs années. Depuis 2020, la FFE est engagée dans une coopération de développement du tourisme équestre en Fès-Meknès, au Maroc.

En septembre 2022, les partenaires français ont accueilli au Parc équestre leurs partenaires marocains pour une mission de formation des professionnels du tourisme.

En octobre 2022, la FFE et les partenaires français ont rendu visite aux centres équestres marocains parties prenantes de la coopération et repéré les aménagements en cours au cœur du Parc national d'Ifrane.

En juillet 2023, les sentiers de randonnée ont été finalisés par les partenaires marocains.

La FFE a également poursuivi sa collaboration avec la Korea Racing Authority. Ce partenariat vise à la mise à disposition de deux formateurs français pour une période de 3 mois, pour l'entraînement des chevaux, la préparation des épreuves et l'enseignement de l'équitation.

2 formateurs se sont ainsi rendus en Corée du Sud à l'automne 2022, dispositif renouvelé en septembre 2023.

A la suite d'une précédente collaboration en 2017 avec la Fédération équestre turque sur le déploiement du système pédagogique de la FFE sur leur territoire, une nouvelle convention a été signée en septembre 2023, portant sur l'édition du Guide Galops® Poney en Turquie.



Implication au sein de la FITE

Enfin, la FFE a participé à plusieurs réunions de la FITE – Fédération Internationale de Tourisme Equestre – notamment de la commission Tourisme Equestre, du Conseil d'Administration et à l'Assemblée générale qui s'est tenue le 25 septembre 2023 en Italie.

A cette occasion, Frédéric BOUIX a été réélu Président de la FITE pour un nouveau mandat de 4 ans. Elu pour la 1^{ère} fois à la présidence de la FITE en 2015, il poursuit ainsi son engagement avec un 3^{ème} mandat à la tête du tourisme équestre international.

La FFE a contribué à la réalisation de plusieurs travaux à la suite des Rencontres Internationales du Tourisme Equestre en septembre 2022 et à la publication de recommandations à l'attention des acteurs du tourisme équestre afin de développer l'itinérance à cheval à l'international.





3. FAIRE DE SA PASSION SON METIER

**Former les professionnels
d'aujourd'hui et de demain**

La FFE veille à accompagner la professionnalisation et le développement des compétences des femmes et des hommes qui font vivre l'équitation. Elle organise la production et la diffusion de nouveaux savoirs permettant aux professionnels de relever les défis de demain et accompagne les organismes de formation pour apporter une offre de formation complète, performante et de qualité au sein des territoires. Afin de répondre aux besoins des entreprises équestres et de susciter des vocations, elle assure la promotion des métiers de l'équitation.

SOUTENIR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

En 2023, les cadres de la Direction technique nationale ont participé aux travaux de rénovation du futur BPJEPS, provisoirement suspendus dans l'attente des retours du Grenelle des métiers du sport organisé par les ministères chargés des sports, du travail et de l'agriculture.

Certifications professionnelles

Le service FFE Formation est chargé de la mise en œuvre, du suivi et de la délivrance de certifications professionnelles FFE inscrites au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) : l'Accompagnateur de tourisme équestre (ATE), de niveau 4 (Bac), le Moniteur fédéral d'équitation Attelage / Western également de niveau 4 et l'Animateur d'équitation (AE) de niveau 3 (CAP/BEP).

La FFE a accompagné le déploiement des premières formations au nouvel ATE et au nouveau Moniteur d'équitation option Attelage ou Western enregistrés en 2022.

Pour le traditionnel séminaire des formateurs ATE, la Fédération a convié formateurs, tuteurs, CRE et CRTE les 8 et 9 mars 2023. 70 personnes se sont retrouvées pour faire le point sur le nouveau règlement mis en place à l'occasion du ré-enregistrement de ce titre au RNCP en janvier 2022.

Les échanges lors des plénières et tables rondes ont permis d'élaborer le Mémento de l'évaluateur. Ce document à destination des jurys, évaluateurs et formateurs, précise les modalités des différentes épreuves certificatives.

Dans le cadre du soutien à l'équitation Camargue,

équitation pastorale mêlant tradition et culture, la FFE a souhaité soutenir les acteurs dans le développement de leur activité touristique.

Un dispositif d'accompagnement à la Validation des acquis de l'expérience (VAE) pour obtenir le titre d'Accompagnateur de tourisme équestre a été mis en place à partir de la fin de l'automne 2022. 7 manadiers se sont ainsi vu remettre leur diplôme à l'occasion de Chaval Passion en janvier 2023.

La FFE a obtenu le renouvellement de l'enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles de l'Animateur d'Equitation pour une durée de 3 ans à compter du 27 mars 2023.

Pour répondre aux exigences de France Compétences, cette nouvelle version comporte deux principales évolutions :

- L'appellation Unité capitalisable (UC) disparaît au profit de celle de Blocs de compétences (BC). Cette évolution va permettre, notamment, de faciliter le financement des formations à l'AE via le Compte personnel de formation (CPF).
- Les épreuves certificatives qui jusque-là étaient évaluées par les tuteurs/maîtres d'apprentissage disparaissent. Elles sont remplacées par la présentation d'un rapport de stage et une épreuve de cas pratique tiré au sort portant sur les compétences d'entretien de la cavalerie et de convoyage d'équidés.

Un séminaire des formateurs sera organisé à l'automne 2023.

Afin de répondre aux exigences d'enregistrement au Répertoire spécifique de France Compétences, les Brevets fédéraux

Equi-Handi (BFE EH) et Equi-Social (BFE ES) ont été réunis en un seul brevet.

Le dossier d'enregistrement de ce nouveau Certificat de compétences « Encadrer les activités équestres à destination de publics spécifiques » a été déposé au début de l'été 2023.

Le résultat de cet enregistrement permettra de tirer les enseignements de cette nouvelle procédure et de déposer en suivant les demandes d'enregistrement pour tous les autres Brevets fédéraux, permettant leur financement via le Compte personnel de formation.

Centre de formation FFE

Avec la volonté d'accompagner la professionnalisation des acteurs de l'équitation, qu'ils soient enseignants, dirigeants ou juges, la FFE a dispensé 644 heures de formation continue de janvier à avril 2023, au Parc équestre fédéral. Ces journées de formation ont été modélisées afin que les CRE puissent les proposer dans leur catalogue de formation, pour un déploiement en régions au cours du millésime 2024.

Toujours dans l'objectif de proposer des actions de formation de proximité, 2 actions de formation Initiation à la Médiation avec les équidés ont été organisées en Normandie et en Occitanie, en avril et mai 2023.

Ce programme de 21 heures a ainsi permis à une vingtaine de professionnels de découvrir les nombreuses facettes de la médiation avec les équidés. D'autres CRE ont d'ores et déjà prévu de mettre en place cette formation sur le prochain millésime.

Fruit des travaux de la Fédération pour professionnaliser les compétences en médiation avec les équidés, la formation Médiateur équin s'inscrit dans le paysage au sein des filières équestres et médico-sociales.

Les dernières épreuves d'évaluation pour les candidats de la 2^{ème} promotion se sont tenues en septembre 2022 ; 9 stagiaires se sont vu remettre leur diplôme fédéral.

La 3^{ème} promotion s'est clôturée en juin 2023 avec 16 nouveaux titulaires.

En 2 ans, 35 professionnels ont été diplômés Médiateurs équins.

La 4^{ème} promotion débutera en janvier 2024.

La FFE a poursuivi son accompagnement des organismes de formation agréés et des CRE, les aidant à s'approprier les implications de la réforme de la formation professionnelle de 2018, et notamment les nouvelles réglementations.

Le service Formation a poursuivi l'accompagnement des CRE sur la thématique de la formation professionnelle.

Pour les sessions de formation entre septembre 2022 et juin 2023, 5 nouvelles Unités de formation par apprentissage ont rejoint le CFA FFE.

Au total, 16 sites de formation ont accueilli 82 apprentis.

Ce millésime a ainsi vu le démarrage des premières sessions de formation des CFA portés par les CRE Auvergne-Rhône-Alpes et Grand Est, offrant ainsi aux centres de formation agréés de leur territoire, la possibilité d'élargir leur offre à l'apprentissage et aux candidats de trouver une offre de formation de proximité.

Les CRE Nouvelle-Aquitaine et Occitanie ont à leur tour obtenu leur certification Qualiopi pour la catégorie « Actions de Formations », avec pour objectif d'élargir leur catalogue d'actions de développement des compétences des professionnels (dirigeants et encadrants).

Bien que l'ATE soit encore minoritairement proposé par la voie de l'apprentissage, les contrats d'apprentissage menant à l'Animateur d'équitation en deux ans, et proposant le Soigneur animateur en fin de première année ont été bien accueillis (10% des contrats sur cette première session). Les UFA ont ainsi pu répondre aux demandes de formation pour des jeunes ne disposant que du Galop® 3 de cavalier à l'entrée en formation.



DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR LES MÉTIERS DE L'ÉQUITATION

Campagne Métiers

Afin de mettre en avant les métiers de l'équitation et de soutenir le recrutement des centres de formation agréés, la Fédération a diffusé 6 newsletters à destination des licenciés de 14 à 50 ans, titulaires du Galop®3 et plus (hors titulaires d'un diplôme de l'encadrement des activités équestres).

Sous la bannière #lechevalrecrute, en partenariat avec Equiressources et l'AFASEC, la Fédération est allée à la rencontre du grand public et des cavaliers lors d'Equita Lyon en octobre 2022 et du Salon international de l'Agriculture en février 2023. Le service Formation a sensibilisé aux métiers de l'équitation, valorisant les centres de formation répartis partout sur le territoire.

La Fédération a également animé un stand dédié à la promotion du métier d'Accompagnateur de tourisme équestre au sein du Village Tourisme équestre d'Equita Lyon.

Ces opérations sont reconduites pour 2023-2024.

Pôle Orientation-Formation

Pour faire suite au Job dating de 2022, un Pôle Orientation-Formation FFE a été mis en place

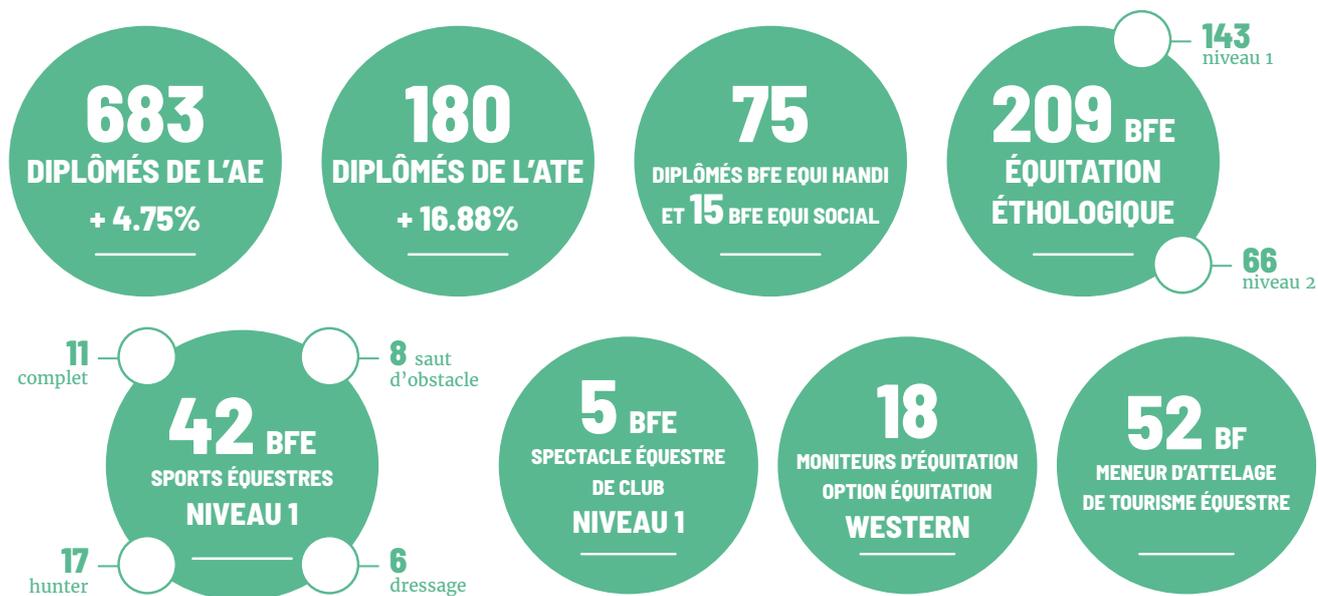
à l'occasion du Generali Open de France en juillet 2023.

Situé sur un lieu de passage, entre la carrière de remise des prix et les carrières 1 et 5, ce pôle a permis de d'accueillir les participants et leurs familles et de répondre à leur question en termes :

- d'orientation scolaire avec la mise en avant des structures labellisées Sports-études et Sports-études excellence,
- d'orientation vers les métiers de l'équitation à travers la mise en avant des organismes de formation agréés, la présentation des métiers et des possibilités d'évolution tout au long de la carrière professionnelle,
- d'orientation vers les Métiers de la filière équine avec la présence d'Equiressources.

Concours Meilleur apprenti de France

La 2^{ème} édition du concours « Meilleur Apprenti de France - Enseignant d'équitation » a connu un franc succès avec 2 fois plus de candidats sur les étapes régionales et une très belle finale nationale au mois de juillet 2023 au Haras du Pin, en partenariat avec l'IFCE.





4. INCLUSION & ETHIQUE

**Conforter la place du cheval
au cœur de la société**

L'équitation, c'est plus qu'un sport. A l'avenant de l'évolution des besoins sociétaux qui se recentrent sur la recherche d'équilibre, de bien-être, de sens, la FFE poursuit son engagement à valoriser les atouts du Cheval, qui s'invite désormais dans l'ensemble des parcours de vie.

POSITIONNER LE CHEVAL ET L'ÉQUITATION DANS LES PARCOURS DE VIE

Rapprochement des acteurs et renforcement du réseau professionnel

Depuis 2017, la FFE, au travers de sa démarche Cheval & Diversité, œuvre pour rapprocher, former et accompagner les acteurs professionnels des champs équestres, sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Lors du Congrès Cheval & Diversité les 6-7 avril 2023, elle a ainsi proposé, sous le thème « Le Cheval au cœur de la relation », 2 jours de rencontres qui ont réuni les professionnels – enseignants d'équitation – équithérapeutes – médiateurs équins, éthologues, écrivains ou encore cavaliers de haut niveau... – pour échanger et s'enrichir autour des leviers et pratiques révélant ainsi le rôle essentiel du cheval dans les parcours de vie.

Organisé autour de conférences – débats, le Congrès Cheval & Diversité 2023 a rassemblé près de 200 participants, venus s'enrichir et échanger autour des 5 domaines de la médiation avec les équidés (MAE) : handicap, équithérapie-hippothérapie, sport-santé, accompagnement psychosocial et équicoaching.

Évènement clé, le congrès Cheval & Diversité 2023 a incarné l'efficacité de l'engagement fédéral à la faveur de la pluralité des participants, de la dynamique d'échanges professionnels et de partage de pratiques, et de la richesse des conférences-débats.

Conviée à cet événement, la Ministre déléguée auprès du Ministre de la Santé et de la Prévention, chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé, a partagé une allocution vidéo, témoignant des apports de la relation entre l'Homme et le Cheval, notamment en complément aux soins, dans les parcours des patients.



Cheval & DIVERSITÉ Congrès Cheval et Diversité

LE CHEVAL AU COEUR DE LA RELATION

PROGRAMME

JEDI MATIN

LA RELATION AVEC LE CHEVAL :

- Rencontre entre l'histoire & la sociologie.

CHEVAL & DIVERSITÉ

- Accompagner les acteurs et les projets.

JEDI APRÈS-MIDI

QUAND LE CHEVAL ACCOMPAGNE L'HUMAIN

- Construire ou restaurer le lien d'attachement: interactions, distance et sécurité émotionnelle.
- Se positionner comme acteur de sa santé : la relation cheval pour lutter contre le cancer.

JEDI MATIN

- Agir contre le harcèlement grâce à la relation avec le cheval : prévenir et combattre.
- Cultiver son intelligence relationnelle et sociale au service du mieux-être, de son épanouissement et de la performance.



Jeudi 6
Vendredi 7
AVRIL 2023

PARC ÉQUESTRE
FÉDÉRAL
41600 LAMOTTE



Les équipes de la FFE sont à votre écoute, posez vos questions ici

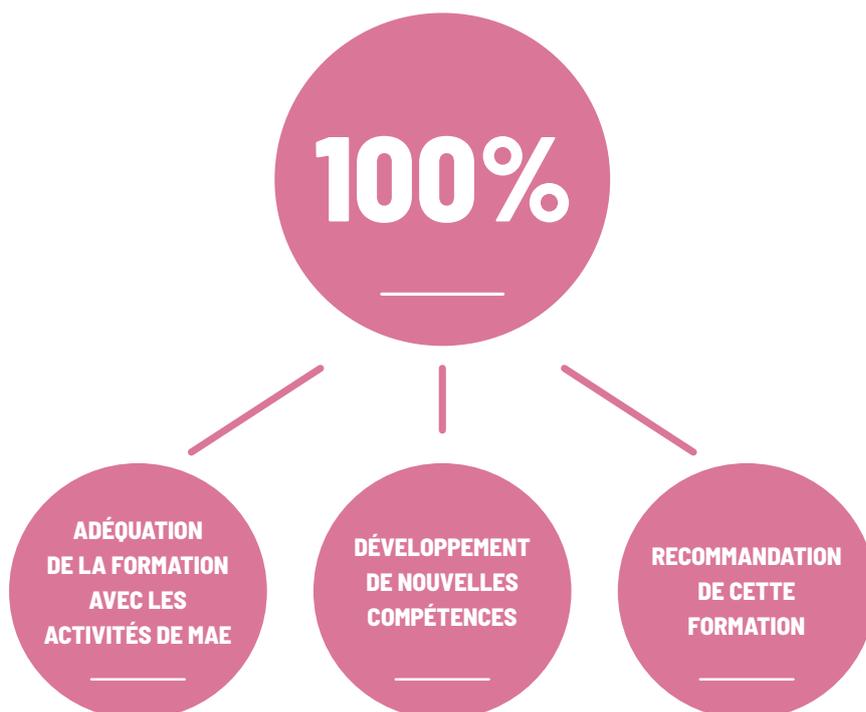
Fédération Française d'Équitation - FFE.com

PROFESSIONNALISATION DES COMPÉTENCES MAE

En juin 2023, la FFE a diplômé 17 nouveaux médiateurs équins venant de l'ensemble des régions et incarnant la diversité et la complémentarité professionnelles en médiation avec les équidés : enseignants d'équitation, médecin, psychologues, infirmières, ergothérapeute, kinésithérapeute ou éducateurs spécialisés...

Axe fort de la stratégie fédérale d'accompagner les professionnels dans le développement de leurs compétences, la formation Médiateur équin (546 heures) retranscrit les valeurs et l'exigence qualité de la FFE.

Les indicateurs de performance, à partir des questionnaires d'évaluation de la satisfaction des apprenants, le disent :



Les inscriptions sont ouvertes pour la 4^{ème} promotion, qui débutera en janvier 2024.

Partenariat *Les gestes qui sauvent*

Animées par une volonté commune de renforcer la formation des acteurs équestres et de sensibiliser le grand public présent dans les poney-clubs et centres équestres, la FFE et la Fédération nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF) allient, au travers d'un partenariat novateur conclu en juillet 2023, leurs compétences et leur réseau territorial pour former aux gestes qui sauvent.

Les premières minutes après un accident grave sont décisives et c'est à ce moment qu'il faut intervenir. Grâce au maillage territorial de la FNSPF, qui dispose d'Unions régionales et départementales, cette nouvelle action pourra être mise en œuvre au plus près des adhérents et licenciés.

Enseignants d'équitation et officiels de compétition pourront se former aux comportements et gestes de premiers secours adaptés aux situations et conduites à tenir lors de blessures ou d'accidents liés à la pratique des sports équestres avec la formation initiale ou continue « PSC1 contextualisé en activités équestres, PSC 1AE ».

Ce partenariat a pu être mis en œuvre grâce à un projet initial conduit avec l'Union départementale des sapeurs-pompiers de Loir-et-Cher dans le cadre de la formation de médiateur équin de la FFE.

Forte de ce premier succès, cette collaboration va maintenant se décliner sur le territoire national, dans un premier temps sous la forme d'une phase expérimentale d'une durée d'un an.

Projet avec le Ministère de la Justice

En relation avec le Ministère de la Justice, comprenant la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), l'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle (ATIGIP) et la Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP), la FFE échange pour la signature d'une convention afin que la Fédération, les organes déconcentrés ou les établissements équestres puissent notamment être acteurs de réinsertion ou site d'accueil pour du travail d'intérêt général ou de séjours.

Entre découverte du monde du travail et réinsertion, cette initiative renforce le rôle social joué par les poney-clubs et centres équestres, acteurs de la vie locale, au service des citoyens.

Développer la pratique pour tous

La FFE a déployé son projet « Cheval & Altérité 2022-2023 » dans le cadre du programme Impact 2024, le fonds de dotation de Paris 2024. En collaboration avec les CRE et les CDE, le dispositif a été initié dans 7 régions avec le soutien du fonds de dotation de Paris 2024 : Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val de Loire, Grand Est, Ile-de-France, Hauts-de-France, Normandie et Nouvelle-Aquitaine.

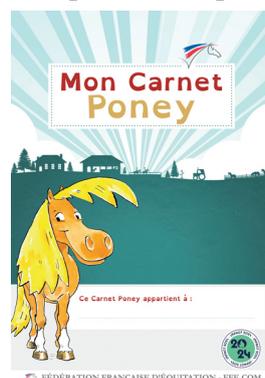


Elaboré par la FFE, ce programme vise à favoriser l'accès aux activités équestres pour les publics des ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) et des ESMS (Etablissement sanitaires, sociaux, médico-sociaux). Il regroupe 2 actions :

- les activités équestres comme outil pédagogique : les poneys deviennent des partenaires facilitant les apprentissages pour les enfants aux besoins spécifiques. Cette action s'appuie sur « Mon carnet Poney », un carnet d'apprentissage adapté aux capacités et aux besoins des enfants scolarisés en dispositifs ULIS,
- Les Rencontres-Défis Cheval & Diversité : un événement sportif inclusif qui vient clôturer les parcours para équestres annuels. Constitués de différents ateliers et épreuves adaptées, les Défis permettent de découvrir et de se challenger autour des disciplines équestres. Ils permettent de valoriser le parcours effectué lors du cycle auprès des familles et des différents acteurs du territoire.



Grâce à ce programme et « Mon carnet Poney », élaboré en étroite collaboration avec la Direction des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN) et le Département des Hauts-de-Seine, et à son déploiement, près de 650 nouveaux enfants auront bénéficié en 2023 du cheval comme partenaire pédagogique.



STRATÉGIE SPORT-SANTÉ

La FFE construit et met progressivement en œuvre sa stratégie fédérale Sport Santé bien-être en adéquation avec la Stratégie Nationale Sport Santé, co-pilotée, pour l'essentiel, par les ministères en charge des sports, des solidarités et de la santé.

Une des actions clé, investie par la Commission médicale de la FFE et confirmée durant l'été 2023, est l'inscription de l'Équitation au **MÉDICOSPORT-SANTÉ**® (dictionnaire à visée médicale des disciplines sportives), permettant ainsi aux médecins de mieux connaître les bienfaits des activités équestres. Par cette stratégie, la FFE souhaite favoriser le développement de nouvelles offres de pratiques, promouvoir et renforcer l'utilisation de l'équitation et plus généralement des activités équestres comme levier de santé et de bien-être pour tous les publics.

S'ENGAGER POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Outils et ressources Clubs

La Fédération partage régulièrement aux clubs les ressources mises à leur disposition sur cette thématique transversale : kit de 5 panneaux sur la gestion des ressources, fiches pratiques pour orienter les clubs en termes d'activités pédagogiques, d'animation, de bons gestes. Ces outils sont disponibles en ligne, sur le site FFE dédié au développement durable : ffe.com/nature.

Depuis 2010, la FFE participe à la Semaine européenne du développement durable, événement du Ministère de la Transition écologique, en mettant à disposition des clubs des outils clés en main.

La FFE fait vivre le dispositif de veille des sites de pratique, Suricate Tous sentinelles des sports de nature, lancé par le Pôle Ressources national des Sports de nature - organe du Ministère des Sports - et a œuvré pour que les Comités régionaux et départementaux de tourisme équestre, soient également destinataires des signalements. La Fédération a renforcé l'outil interfédéral par une initiative équestre : la création des Brigades Suricate.

La FFE a renouvelé la signature de la Charte des 15 engagements éco-responsables Ministère des Sports x WWF en qualité de gestionnaire d'équipement sportif pour le Parc équestre et d'organisa-

teur d'événements sportifs pour le Generali Open de France, championnats de France d'équitation.

Des ateliers d'éducation à l'environnement sont proposés aux cavaliers accueillis au Parc équestre lors des stages Clubs.

Lors des événements au Parc équestre et en particulier lors du Generali Open de France, la FFE a sensibilisé à l'usage et à la restriction de la ressource Eau.

La Fédération prend également part à une action pionnière en participant à la gestion d'un méthaniseur, situé aux abords immédiats du Parc équestre, aux côtés de collectivités locales et d'agriculteurs.

Participation aux travaux institutionnels

La FFE participe aux travaux du Club Sport et Développement durable, initié par le Ministère des Sports pour mutualiser les savoirs, expériences et travaux sur la thématique. Elle participe également aux travaux du CNOSEF sur la démarche de responsabilité sociétale des organisations (RSO), et au sein du Club des référents Développement durable des fédérations.

La FFE contribue également à la commission Sports de nature du CNOSEF, relancée en 2022.

La FFE prend également part aux travaux internationaux sur la thématique, notamment au sein de la Fédération équestre européenne et du Réseau européen des Sports de nature ENOS.

ÊTRE PROACTIF EN MATIÈRE DE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Action de la Commission Bien-être animal

En 2023, les membres de la Commission Bien-être animal, créée en 2021 sous l'impulsion du Président de la FFE Serge LECOMTE et présidée par Déborah BARDOU, éthologue de formation, se sont réunis 4 fois.

Les missions de cette commission sont de faire vivre les actions fédérales mises en place pour le bien-être des équidés et d'en proposer de nouvelles.

Début 2023, la Commission a proposé une nouvelle version de la grille d'évaluation pour la Mention Bien-être animal. Cette nouvelle grille, validée en juillet 2023, est effective depuis le 1^{er} septembre 2023.

L'évolution de la mention a ainsi été présentée à l'occasion du Happy'Jump à Canteleu, du MEP Horse Meeting du European Horse Network à Bruxelles et du Paris Eiffel Jumping.

La Commission a également porté une action de sensibilisation au serrage des musserolles lors du Generali Open de France en juillet 2023. Cette action avait pour but de décrire l'utilité d'une musserolle et les conséquences d'une musserolle mal ajustée et notamment trop serrée.

Pour ce faire, des affiches pour les entrées de paddock ont été réalisées et les commissaires au paddock ont été équipés de jauges de mesure. Un emailing dédié a été adressé aux cavaliers engagés.

Communication, vulgarisation scientifique et sensibilisation des publics

Pour améliorer le bien-être des équidés, il est important de sensibiliser tous les publics qui les côtoient. La FFE s'efforce de tenir ses licenciés et adhérents informés des dernières avancées scientifiques relatives au bien-être du cheval.

Des articles de vulgarisation scientifiques ont été publiés dans divers supports fédéraux : les réseaux sociaux pour tous les publics, la Lettre Ressource à destination des dirigeants de clubs, l'Estafette pour les cavaliers titulaires d'une licence Tourisme ou encore dans La REF.

Les cavaliers en stages Clubs au Parc équestre fédéral pendant les vacances scolaires bénéficient également d'une sensibilisation sur le sujet.

Traitements des signalements de maltraitance

Sur le millésime 2023, 15 signalements de maltraitance ou d'atteintes au bien-être animal ont été traités soit par l'éthologue FFE en charge du Bien-être animal, soit par le Comité d'éthique et de déontologie, en lien avec la Commission juridique et disciplinaire et les services de l'Etat.

Mise en place du certificat d'engagement et de connaissance

Depuis le 1^{er} janvier 2023, et selon les dispositions de la loi 2021-1539 du 30 novembre 2021 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes, tout détenteur d'équidé, qu'il soit particulier ou professionnel, doit attester de ses connaissances de l'espèce.

Pour les détenteurs particuliers, cette attestation prend la forme d'un Certificat d'engagement et de connaissance qui peut être délivré par un des acteurs professionnels de la filière Cheval.

La FFE a fait le choix de délivrer ce certificat à ses licenciés via la « Capacité Détenteur d'équidé », créée en 2019 et dont le module théorique est proposé sur le Campus FFE.

Pour être en accord avec les attentes de l'instruction technique du certificat, 4 nouveaux cours Campus FFE ont été réalisés : implications financières liées à la détention d'un équidé, mesures relatives au transport, castration et particularités qui concernent les chevaux en fin de carrière.

Pour obtenir la Capacité Détenteur d'équidés, il faut également valider le module pratique dans un établissement équestre titulaire de la mention Bien-être animal.

SUIVI DE PROJETS SCIENTIFIQUES

Depuis l'automne 2022, la FFE co-finance deux projets de thèse en lien avec le bien-être du cheval. La première, en partenariat avec EquiAction, fonds de dotation de la FFE, a pour objectif d'évaluer l'état de bien-être des chevaux de niveau olympique et de le mettre en lien avec leur performance. Ce projet investigate également des nouveaux indicateurs positifs de bien-être lors du travail monté, les indicateurs négatifs étant assez bien identifiés jusqu'à présent.

A ce jour, la première phase de terrain touche à sa fin et les premières données chiffrées devraient être transmises d'ici fin 2023.

La seconde thèse porte sur la perception du cheval par les différents membres d'une équipe autour d'un couple cheval/cavalier dans un contexte de compétition de haut niveau. L'engagement et la confiance réciproque entre l'athlète équin et l'athlète humain y sont questionnés, ainsi que les notions de bien-être voire de plaisir partagé au travail.

Voir encadré Projets de recherche scientifique en page 10.

PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LES VIOLENCES

Prévention des violences sexuelles

Durant le millésime 2023, les services de la FFE ont poursuivi le déploiement et le renforcement du plan de prévention et de lutte contre les violences sexuelles.

Le groupe de travail spécialement créé pour lutter contre les violences sexuelles a essentiellement travaillé à la création d'un module e-learning.

En effet, dans le cadre de son plan de lutte contre les violences sexuelles, la FFE a souhaité former ses acteurs à la prévention de telles violences. Le module e-learning a donc été développé afin de pouvoir sensibiliser un maximum de personnes à ces problématiques.

Disponible depuis cet été sur le Campus FFE, il propose quatre chapitres :

- Historique et présentation du plan de lutte de la FFE,
- Réglementation et identification des violences sexuelles,

- Rôle de l'éducateur sportif,
- Droits de l'enfant et sa protection.

Ce module, dont chaque chapitre est sanctionné d'un quizz, sera progressivement obligatoire pour valider certains dispositifs fédéraux tels que la demande de code examinateur, les labels fédéraux ou l'agrément des organismes de formation AE et ATE.

Il faudra obtenir au moins 80% de bonnes réponses au quizz pour valider le chapitre.

En complément de ce module, la FFE a décidé de n'accorder le code examinateur - qui permet de valider les Galops® fédéraux - uniquement sur présentation d'une carte professionnelle en cours de validité.

Par ailleurs, les renouvellements de code examinateur s'effectueront selon la date de fin de la carte professionnelle du titulaire.



Les services de la Fédération sont également intervenus lors du Jumping International de Bordeaux en février 2023 pour évoquer les problématiques de violences sexuelles avec les dirigeants et le public présent.

Ont notamment été présentés les outils mis en place par la FFE, la réglementation, les facteurs de risques et les signes évocateurs de violence ainsi que les modalités de recueil de la parole et de signalement.

Signalements et procédures

La Fédération Française d'Équitation est en contact constant avec les services du ministère des Sports via deux référentes FFE chargées des violences sexuelles.

Ce contact s'effectue par la transmission des signalements reçus mais également par un échange constant concernant les procédures en cours, qu'elles soient administratives, pénales ou disciplinaires.

En 2023, une personne mise en cause et sanctionnée dans le cadre d'une procédure disciplinaire FFE a porté son dossier devant le Tribunal administratif. Par ailleurs, la FFE s'est portée partie civile dans ce même dossier, dont la procédure est encore en cours.



Durant l'été 2023, la FFE a fait un signalement auprès du Procureur de la République, concernant des faits de violences sexuelles s'étant produits durant une compétition.

Un formulaire de signalement est téléchargeable depuis la page <https://www.ffe.com/ffe/lutte-contre-les-violences-sexuelles> afin d'aider toutes les personnes, victimes ou témoins, qui souhaitent dénoncer des violences sexuelles.

Ce formulaire peut être envoyé sur l'adresse signalement@ffe.com

Contrôle d'honorabilité

En application du décret n°2021-379 du 31 mars 2021, la FFE a mis en place un dispositif de contrôle d'honorabilité des dirigeants d'établissements équestres adhérents depuis début 2022.

Il s'agit de vérifier que les personnes concernées n'ont pas fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour certains délits classés notamment dans la catégorie des violences et des autres agressions sexuelles.

Sont soumis à ce contrôle d'honorabilité, l'ensemble des titulaires d'une licence dirigeant mais également les secrétaires généraux et trésoriers d'association.

Dès la rentrée 2024, les officiels de compétition seront également soumis à ce contrôle d'honorabilité.

Leur maintien sur les listes d'officiels de compétition sera conditionné d'une part, par le renseignement des champs complémentaire de la licence : lieu de naissance et le cas échéant nom de naissance ; d'autre part, par un contrôle d'honorabilité ne révélant aucune condamnation.

Cours / Licenciés FFE / Ethique et déontologie

Ethique et déontologie

Rechercher des cours



Ethique et déontologie

Cours disponibles



PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

ASSURER LA TRANSPARENCE

Ethique et probité

Durant le millésime 2023, la FFE a fait l'objet d'un contrôle de l'Agence française Anticorruption (AFA), au même titre que plusieurs autres fédérations sportives, portant sur les procédures mises en place afin de lutter contre les atteintes à probité.

Ce contrôle avait pour objectif d'évaluer l'existence et l'efficacité du dispositif mis en place par la FFE pour lutter contre les atteintes à la probité (corruption, favoritisme, etc.).

Ce contrôle a pris fin en juin 2023 et fait actuellement l'objet d'échanges écrits autour des préconisations à mettre en place par la FFE.

En parallèle de ce contrôle, la FFE a fait le choix de se doter d'une cartographie des risques d'atteinte à la probité, dont les recommandations vont être déployées.

Par ailleurs, le Comité d'éthique et de déontologie de la FFE a démarré un travail de rédaction d'un memento à destination des organes déconcentrés afin de les accompagner dans la mise en place de dispositifs permettant de garantir que leur fonctionnement est sécurisé contre les risques d'atteinte à la probité.

Les membres du Bureau fédéral doivent renseigner une déclaration d'intérêts et effectuer une déclaration de patrimoine auprès de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP).

Dans un souci de transparence, le Comité d'éthique et de déontologie a également fixé une liste de personnes devant renseigner une déclaration d'intérêts afin de prévenir les risques de conflit d'intérêts de ces personnes.

Sont concernés :

- Les présidents des commissions juridiques et disciplinaires de 1^{ère} instance et d'appel,
- Le président de la commission médicale,
- Le président de la commission de surveillance des opérations de vote,
- Le président du Comité d'éthique et de déontologie,
- Les présidents de Comités régionaux d'équitation et de tourisme équestre,
- La présidente, la secrétaire et la trésorière du Comité national de tourisme équestre (CNTE).

Dans le cadre de ses activités de défense des intérêts des acteurs de l'équitation, la FFE est inscrite au registre de transparence européen.

Le registre de transparence est une base de données répertoriant les organisations qui cherchent à influencer le processus législatif et de mise en œuvre des politiques des institutions européennes.

Mettant en évidence les intérêts défendus, par qui et avec quels budgets, il permet au public d'exercer une surveillance et offre la possibilité aux citoyens et à d'autres groupes d'intérêts de suivre les activités des lobbyistes.

Les organisations enregistrées sont liées par un code de conduite commun.

Mise en conformité avec le RGPD

Afin d'assurer à ses licenciés et ses adhérents davantage de protection de leurs données à caractère personnel et afin de garantir les droits de chacun, la FFE a développé plusieurs nouvelles actions au cours du millésime.

La FFE est transparente sur l'ensemble de ses supports de collecte de données à caractère personnel, notamment concernant l'utilisation qu'elle souhaite en faire.

La politique de confidentialité a ainsi été mise à jour afin de présenter les partenaires à qui les données peuvent être transmises ainsi que leur activité principale.

La FFE ne travaille qu'avec des sociétés dont l'activité est conforme à son objet et ses valeurs : presse, équipementiers équestres, soutien scolaire, humanitaire.

La FFE a souhaité rendre plus faciles les demandes d'exercice des droits et renforce son processus de réponse à ces demandes en garantissant à ses licenciés et adhérents un traitement efficace dans les délais impartis.

Un formulaire a ainsi été mis en place pour simplifier et automatiser les demandes de droits ; il est disponible en bas de chaque page du site internet.

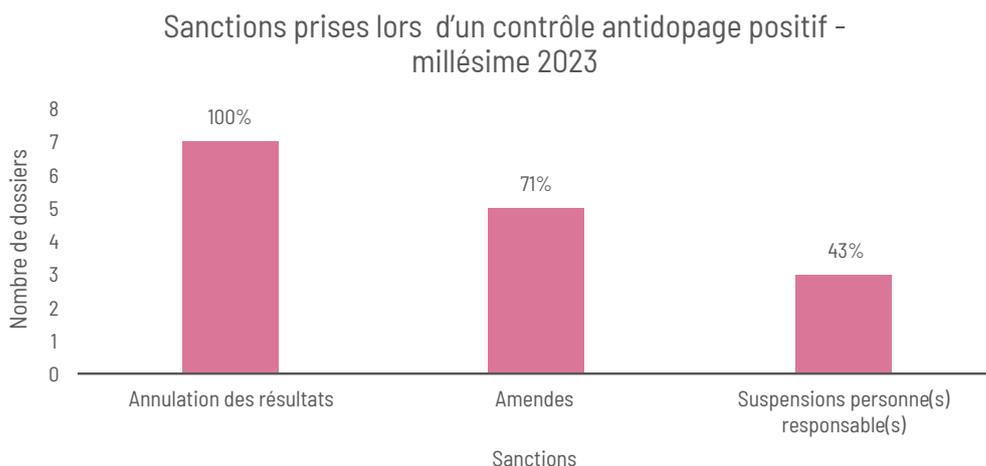
Il garantit aux demandeurs le respect des délais de réponse légaux et un traitement efficace de leur demande.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE

La Fédération équestre internationale et l'Agence française de lutte anti-dopage (AFLD) sont chargées de faire appliquer les réglementations antidopage et de sanctionner les manquements, respectivement dans les compétitions internationales et nationales.

Seulement 7 prélèvements sont ressortis positifs.

Lorsque l'équidé contrôlé n'était pas en conformité avec les réglementations antidopage, les instances antidopage ont toujours procédé à l'annulation des résultats de l'équidé pendant la compétition du contrôle. 57% des équidés ont également fait l'objet d'une suspension temporaire des compétitions et 50% des cavaliers responsables ont vu leur licence Compétition suspendue temporairement.



Courant 2023, la FFE a mis en place son plan de prévention contre le dopage qui recense les pratiques dopantes les plus fréquentes dans nos disciplines mais également prévoit plusieurs actions de sensibilisation et de formation à la lutte contre le dopage humain et animal à destination des différents publics.

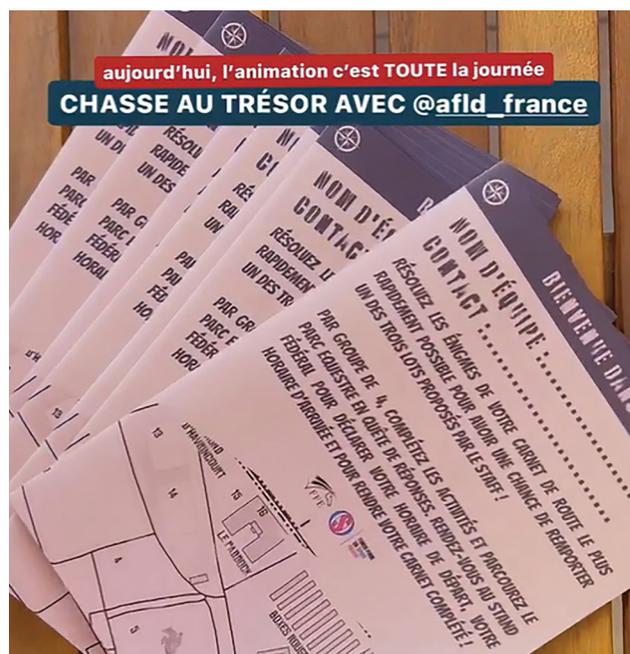
Plus de 672 cavaliers ont participé à cette opération de sensibilisation. Par ailleurs, des panneaux explicatifs sur le dopage et ses conséquences pouvaient être lus par l'ensemble des compétiteurs et accompagnateurs présents pendant les championnats de France, soit 20 000 personnes par jour.

Il est notamment prévu de créer un module e-learning qui sera disponible en ligne sur le Campus FFE.

En juillet 2023, la FFE a organisé durant les championnats de France Generali Open de France, en partenariat avec l'AFLD, une action pédagogique sur le thème « **Bien-être animal et dopage** », à raison d'une journée d'action par session Poneys et Clubs.

A destination des jeunes cavaliers et par équipe de 4, la FFE a proposé un parcours pédagogique jalonné d'énigmes et de jeux au cœur du Parc équestre fédéral autour des axes suivants :

- Réglementation nationale,
- Substances interdites,
- Sanctions,
- Bien-être animal et bonnes pratiques,
- Conséquences du dopage.





5. VIE FÉDÉRALE

**Être au service de ceux
qui font vivre l'équitation**

Basés au Parc équestre fédéral ou sur le site de Boulogne-Billancourt, les services de la Fédération assurent des missions d'ordre statutaire ou de support juridique et technique.

Leur action permet d'assurer la concertation nécessaire en fonction des évolutions des activités et de mettre en place de nouveaux projets, impulsés par les élus du Comité fédéral, au service de celles et ceux qui font vivre l'équitation.

RASSEMBLER AUTOUR D'ÉVÉNEMENTS FÉDÉRAUX

Congrès fédéral Equitation scolaire

Après une annulation due à la situation sanitaire en 2022, le Congrès fédéral d'Avignon, se tenant dans le cadre du salon Cheval Passion, a fait son grand retour. Le rendez-vous, attendu par de nombreux dirigeants de clubs et enseignants, était consacré cette année à l'équitation scolaire.

125 congressistes ont participé à cette édition « Equitation à l'école & Scolarité à poney », animée par 12 intervenants, les 19 et 20 janvier 2023. Le format a mixé plénières, ateliers pratiques en groupe, notamment sur le thème « La mallette pédagogique de demain ».

La commission fédérale Spectacle a également contribué au Congrès, afin d'y promouvoir le spectacle équestre de club.

Le projet « Graines d'artistes », réunissant une

école, un centre équestre et une commune, a été partagé aux participants, avec l'objectif d'un déploiement national.

Congrès fédéral Emploi & Formation

À l'occasion des Assemblées Générales Ordinaires de la FFE et du CNTE, la Fédération a organisé un congrès sur la thématique de l'emploi et de la formation « Préparer l'avenir » le 17 novembre 2022.

Il a rassemblé une centaine de participants autour de 5 thématiques. L'objectif était de faire un état des lieux du marché de l'emploi, apprendre à booster l'attractivité de son club, motiver et engager ses salariés mais aussi réussir l'accueil et la formation des jeunes dans la filière des métiers de l'équitation.

17 NOVEMBRE

Parc équestre fédéral - Lamotte **2022**

**CONGRÈS
FÉDÉRAL**

EMPLOI ET FORMATION

« Préparer l'avenir »



ENTREtenir LE LIEN AVEC LES TERRITOIRES

Accompagnement des OD

Tout au long de l'année, les services fédéraux ont accompagné les Comités régionaux et départementaux d'équitation et de tourisme équestre dans la mise en œuvre de leurs missions.

Les présidents de CRE ont été régulièrement réunis sur toutes les actualités fédérales.

Des Visios OD ont été organisées sur plusieurs thématiques :

- la campagne de rentrée le 29 août 2022,
- le programme Cheval & Altérité le 17 octobre,
- la formation professionnelle le 12 décembre 2022,
- les sources de financement le 19 décembre 2022,
- les opérations de développement le 27 février 2023,
- le dispositif PSF en mars 2023 (3 sessions).

Notamment en ce qui concerne les sources de financement, le service Territoires a préparé un panorama des outils mobilisables, par exemple le Fonds de développement de la vie associative. Effectuant une veille sur la publication des appels à projets, elle a alerté les OD sur les dates de rendu des dossiers pour optimiser leur recherche de fonds pour développer les activités équestres sur leur territoire.

Soucieuse des répercussions sociales et économiques que pourraient avoir les restrictions Eau sur l'activité des poney-clubs et centres équestres, la FFE a adressé en mai 2023 un courrier aux Préfectures, aux Conseils départementaux et aux SDIS.

La Fédération a également organisé des sessions de présentation sur-mesure, en fonction des axes prioritaires ou des dossiers suivis, à son siège lors de l'accueil de nouveaux permanents au sein des Comités.

Invitation des Maires au Generali Open de France 2023

En lien avec le service Affaires européennes & institutionnelles, la Fédération a réitéré l'invitation faite aux maires de communes ayant un club engageur sur leur territoire, à découvrir les activités équestres à l'occasion du

Generali Open de France 2023.

Près de 3 000 courriers ont ainsi été envoyés aux maires, conviés lors des sessions de compétition du Generali Open de France selon les participations du club de leur commune.

A l'instar de l'invitation qui leur est également faite lors du Salon des Maires et des collectivités locales, ils ont ainsi pu leur faire découvrir le modèle français de développement de l'équitation, les richesses des activités équestres en termes de politique publique sur de nombreuses thématiques, ainsi que les enjeux concernant le développement ou la sécurisation des activités des établissements équestres.

Echanges autour du Plan Cheval

Coconstruit en lien étroit avec un CRE et/ou un CDE, le projet de Plan Cheval représente le partenariat pluriannuel entre l'organe déconcentré concerné et le Conseil régional ou départemental, dans le but de développer les activités équestres, en prenant en compte les spécificités du territoire.

Sport, Education Insertion sociale, Handicap, Tourisme, sont autant de facettes couvertes par l'équitation et répondant aux missions dévolues aux collectivités territoriales.

Cette année encore, le service FFE Territoires a accompagné les CRE et les CDE dans la construction de leur projet de Plan Cheval, pouvant prendre des formes diverses selon le territoire.

A ainsi été conclu ou renouvelé un Plan Cheval en Pays de la Loire, en Hauts-de-France, en Auvergne-Rhône-Alpes, en Seine-et-Marne.

Mutualisation des bonnes pratiques

Afin de soutenir le développement des activités équestres et des projets mis en place par les organes déconcentrés, en lien avec les établissements équestres, la Fédération a créé en 2022 une base de données permettant de recenser et mutualiser les pratiques innovantes.

Via les réponses à un formulaire envoyé aux OD, de projets financés par l'Agence nationale du sport (ANS) dans le cadre du Projet sportif fédéral (PSF) ou encore d'entretiens téléphoniques avec les OD,

ont été renseignés leurs projets innovants et les informations associées (organisateur, description, moyens humains, financements, retombées du projet, difficultés ressenties et points de vigilance, ...).

Associée à une carte interactive, cette base de données permet d'avoir une représentation plus visuelle des différents projets développés par les OD, en fonction d'une thématique et/ou d'un territoire ciblé(s).

Depuis la première communication autour de ce projet en juillet 2022, plus de 50 pratiques innovantes ont été renseignées auprès du pôle SIG, partout en France.

Ces pratiques répondent aux différentes thématiques du Plan Cheval, c'est-à-dire Sport, Formation, Bien-être animal, Cheval et Diversité, Evènement, Promotion et Communication, Aide aux clubs, Développement et Tourisme Equestre.

Commission Territoires ultra-marins

La Fédération porte une attention particulière aux Comités d'équitation et de tourisme équestre ultra-marins.

Présidée par François EMERY, la commission dédiée accompagne le développement des activités équestres dans ces territoires ; notamment au travers de visioconférences sur différentes thématiques ou d'appui sur des dossiers relevant de spécificités locales. Les dispositifs du FEADER et de la PAC ont notamment été suivis sur leurs déclinaisons Outre-mer.

La FFE organise régulièrement des missions d'accompagnement et de formation, assurées par des experts fédéraux, comme ce fut le cas à l'automne 2023 en Nouvelle-Calédonie.

Elle a accueilli une quarantaine de cavaliers ultra-marins pour le championnat dédié lors du Generali Open de France.

Financement PSF

En amont de la campagne 2023 du PSF de la FFE, et afin d'accompagner les organes déconcentrés dans la rédaction et le dépôt de leur dossier et la saisie des comptes-rendus financiers 2022, la FFE a mis en place 3 visioconférences en mars 2023, à des créneaux horaires variés.

Un total de 80 Comités départementaux d'équitation et de tourisme équestre et 11 Comités régionaux d'équitation ont participé à ces visioconférences.

La nouveauté de cette année portait sur l'étude des compte-rendus en amont de l'instruction des nouveaux dossiers.

La commission d'instruction des comptes-rendus financiers des actions financées au Projet sportif fédéral 2022 s'est déroulée en avril 2023. La Fédération avait reçu et enregistré 350 rapports.

Les travaux de la commission ont fait état de :

- 313 actions réalisées et comptes-rendus financiers complets,
- 26 actions partiellement réalisées, une partie de la subvention devant être reversée pour 16 d'entre elles,
- 10 actions annulées et ne pouvant être réalisées, obligeant les porteurs de projets à reverser la subvention accordée,
- 9 actions toujours en attente de saisie du compte-rendu financier.

Un total de 20 360 € doit être reversé à l'Agence nationale du sport par les porteurs concernés.

En 2023, la Fédération Française d'Equitation a mené pour la 5^{ème} année consécutive l'instruction du Projet sportif fédéral en lien avec l'Agence nationale du sport.

Pour 2023, l'enveloppe de base attribuée était de 750 100 € dont 27 345 € consacrés aux territoires d'Outre-Mer relevant de la gestion FFE. Pour la France métropolitaine, l'enveloppe allouée a accusé une baisse de 5% par rapport à 2022.

La commission d'évaluation des actions proposées au Projet sportif fédéral 2023 s'est déroulée les 25 et 26 mai 2023.

Les travaux de la commission ont fait état de :

- 40 actions rejetées car non-éligibles ou ne correspondant pas aux critères de priorisation,
- 297 actions éligibles et faisant l'objet d'une proposition d'aide financière.

Les actions éligibles et les montants accordés sont répartis de la façon suivante :

	Demandeurs	Actions	Montant total accordé
CRE	12	57	276 100 €
CRTE	6	14	31 500 €
CDE	61	168	304 700 €
CDTE	12	20	26 500 €
CLUB	38	61	78 800 €
CRE OM	4	16	30 500 €
CLUB OM	1	1	2 000 €
TOTAL	134	337	750 100 €

LE PARC ÉQUESTRE, ACTEUR LOCAL

Au-delà des nombreuses manifestations équestres, le Parc équestre accueille également des événements de grande ampleur, qu'ils soient sportifs ou culturels : l'Open de France de Beach tennis organisé par la Fédération française de Tennis, le rassemblement automobile Gazoline Festival, le salon de la chasse Game Fair (87 000 visiteurs), le spectacle pyrotechnique Nuits de Sologne (18 000 spectateurs), le Cross national des Pompiers (3 500 coureurs), une étape du Trophée François Ier (30 montgolifières) ...

Le Parc équestre, grâce à ses conditions d'accueil toujours appréciées, joue auprès de ces organismes d'horizons divers et variés, le rôle d'ambassadeur de l'équitation. Il se positionne également comme acteur local de premier plan.



Le Parc équestre prend part à de nombreux projets de territoire.

Membre fondateur de l'association « Agneau de Sologne », dont l'objet est de fédérer la filière des moutons de Sologne sur le territoire et de soutenir un dossier de reconnaissance d'Indication Géographique Protégée (IGP) du mouton solognot, le Parc équestre a participé aux différentes réunions sur la thématique.

Co-sociétaire d'un méthaniseur, aux côtés de la commune de Lamotte-Beuvron et d'un groupement d'agriculteurs, la FFE a tout au long de l'année pourvu l'unité d'intrants provenant de l'activité du Parc équestre – fumier et déchets alimentaires – dont près de 2 500 tonnes durant le Generali Open de France 2023.

En partenariat avec la commune de Lamotte-Beuvron, la Fédération expérimente la collecte de déchets alimentaires.

Un point d'apport volontaire Gaïa-box, utilisé par la FFE pour les déchets alimentaires et à disposition des salariés et du public accueilli, est installé au Parc équestre, permettant de valoriser les bio-déchets en méthanisation ou compostage.

Il collabore aux initiatives du territoire : la Fédération, actrice de la vie locale via l'activité du Parc équestre, a pris part aux ateliers participatifs organisés par la commune de Lamotte-Beuvron dans le cadre du programme Petites villes de demain. L'occasion de positionner le Parc équestre comme lieu de vie pour les habitants et de l'inscrire dans la démarche de revitalisation du territoire lamottois, en contribuant à la réflexion collective sur les thématiques de loisirs, tourisme, biodiversité, mobilité, stationnement... au sein de la commune.

Elle a également participé à l'atelier de programmation LEADER 2023-2027, fonds européens pour le développement des territoires ruraux, et dont la thématique régionale était « Bien vivre dans des territoires résilients ». La Fédération y a promu les atouts du développement d'une offre d'itinérance équestre, ainsi qu'un partenariat touristique autour du Parc équestre comme site d'accueil d'activités de loisirs et comme destination Tourisme d'affaires.



ANIMER LA VIE ASSOCIATIVE

Partenariats

Chaque année, la FFE conclut de nombreux contrats de partenariat qui renforcent la visibilité et les moyens d'action de l'institution et offrent à des partenaires privés, l'opportunité d'associer leur image à celle de l'équitation et plus largement du cheval.

Generali, partenaire officiel de la FFE, mais également 5 fournisseurs officiels de la FFE, un fournisseur des équipes de France et un partenaire des équipes de France, animent notamment le dispositif de sponsoring de la Fédération.

Au cours de l'exercice 2023, la FFE a lancé un appel d'offres Fournisseur de matériel de chantier 2023-2026 afin de permettre à la Fédération et à ses adhérents de bénéficier de réductions exclusives pour la location de ce type de matériel, notamment nécessaire pour les travaux au sein des clubs ou l'organisation de compétitions.

La commission d'attribution s'est réunie en mars 2023 afin d'étudier l'offre au regard des besoins de la FFE et de ses adhérents et a proposé de retenir l'offre de la société LOXAM, qui devient fournisseur officiel de la FFE.

Les partenariats de la FFE reposent également sur des contrats d'échanges avec des partenaires média ou événementiels.

Le programme Avantages licence valorise quant à lui la prise de licences FFE grâce à des offres promotionnelles pour les pratiquants.

Vie associative

Conformément à ses statuts, la Fédération organise les réunions du Bureau fédéral et du Comité fédéral, des Assemblées générales et du Conseil des présidents de régions.

Pendant cet exercice, le Bureau fédéral s'est réuni à 10 reprises, le Comité fédéral lors de 5 séances, et les Assemblées générales ordinaire et modificative des statuts le 17 novembre 2022.

Les présidents de CRE ont été réunis très régulièrement : 9 fois durant le millésime 2023.

Comme c'est le cas depuis 2020, les Comités régionaux d'équitation et de tourisme équestre (CRE-CRTE) ont pu tenir leur Assemblée générale ordinaire par scrutin électronique, la

FFE prenant en charge le coût de l'application de vote et coordonnant la procédure.

Nouveauté 2023, les Comités départementaux d'équitation volontaires vont pouvoir organiser leur scrutin d'Assemblée générale via cette plateforme de vote en ligne, accompagnés par les services Ressources et Territoires.

Cette expérimentation permettra à une douzaine de CDE de digitaliser leur vote.

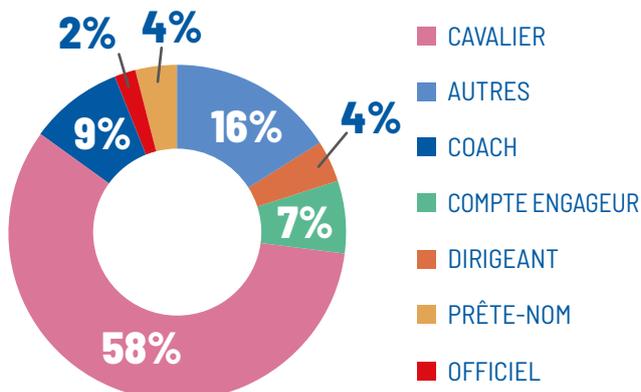
Commissions juridiques et disciplinaires

Les commissions juridiques et disciplinaires visent à sanctionner les pratiques interdites dans le cadre des activités organisées sous l'égide de la FFE ainsi que les faits de violences sexuelles au sens de la Charte d'éthique et de déontologie de la FFE.

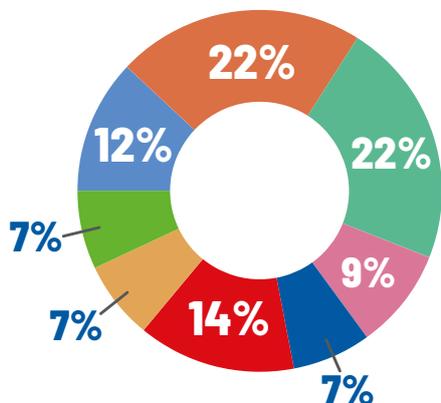
Ces commissions dont la procédure est encadrée par le règlement disciplinaire général, veillent notamment à l'application du Règlement général des compétitions, des règlements dans chaque discipline équestre, de la charte d'éthique et de déontologie de l'équitation, des statuts et du règlement intérieur de la FFE.



48 mis en cause ont été convoqués devant la commission disciplinaire de 1^{ère} instance dont 3 établissements équestres en tant que détenteurs de compte engageur, et 45 personnes physiques ; la majorité en tant que cavaliers/cavalières.



Les 2 motifs principaux pour l'engagement de procédure disciplinaire sont la fraude et la substitution de cavaliers. 12% des dossiers traités sont issus d'une atteinte à l'éthique au sens de la charte d'éthique et de déontologie.



- FRAUDE
- SUBSTITUTION CAVALIERS
- VIOLENCES VERBALES
- ATTEINTE À L'ÉTHIQUE
- VIOLENCES ENVERS UN ÉQUIDÉ
- SUBSTITUTION ÉQUIDÉS
- VIOLENCES PHYSIQUES
- AUTRES

Ressources humaines

L'effectif moyen de la FFE sur l'exercice 2023 s'élève à 138 équivalents temps plein, répartis sur les sites de Lamotte-Beuvron et Boulogne-Billancourt. Sont pris en compte les CDI, CDD, cadres techniques et salariés saisonniers.

Pour la bonne organisation de certains évènements, la FFE a accueilli des volontaires-bénévoles : 14 au Printemps Style et Equitation, respectivement 143 et 144 volontaires-bénévoles aux sessions Poneys et Clubs du Generali Open de France et 9 aux Rendez-vous de Sologne.

Les représentants du personnel et la Direction ont tenu 6 réunions ordinaires et 2 réunions extraordinaires du Comité social et économique. Parmi les 6 réunions ordinaires du CSE, 4 comportaient une partie consacrée aux sujets relevant de la santé, de la sécurité et des conditions de travail.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ



Compte de résultat FFE

A la clôture de l'exercice au 31 août 2023, au compte de résultat de la FFE :



COMITÉS ET COMMISSIONS

Comités et commissions statutaires

Comité Cheval
Comité Poney
Comité National de Tourisme équestre
Conseil des présidents de région
Commission de surveillance
des opérations de votes
Comité d'éthique et de déontologie
Commission Juges et Arbitres
Commission médicale
Commission des finances

Commissions disciplinaires

Juridique et Disciplinaire 1^{ère} Instance
Juridique et Disciplinaire Appel

Commissions sportives

Attelage
Complet
Courses / Galop
Dressage
Endurance
Equitation de Travail
Equitation Western
Horse-Ball
Hunter
Obstacles
Paddock Polo
Pony-Games
Tir à l'arc à cheval
TREC
Vénerie
Voltige

Autres commissions

Bien-être animal
Clubs
Culture et patrimoine
Organisateur de compétitions
Spectacles équestres
Sport études
Territoires ultra-marins
Vétérinaire

PRÉSIDENT(E)

Pascal MULET-QUERNER
Céline SCRITTORI
Valérie DALODIER
Emmanuel FELTESSE

Ludovic QUENET
Christian BOYER
Patrice CHATEAU
Sébastien NADO
Philippe CABOURDIN

M^e Ludovic de VILLELE
Claire BOBIN

Marion LHÔTE
Nathalie CARRIERE
Cécile MADAMET
Sébastien DAUVERGNE
Michel FAUCON
Frédérique GRIMAUD
François GUYOT
Franck REYNE
Laurent CASANOVA
Xavier TROUILHET
Jean-Luc AUCLAIR
Nathalie LANCEREAU
Alan LE GALL
Laurence DENIS
Antoine SINNIGER
Frédérique PITROU

Déborah BARDOU
Julien PELLETIER
Pascal MARRY
Mathieu LAMBERT
Maurice GALLE
Nathalie FAVEDE
François EMERY
Anne COUROUCE

RÉFÉRENT(E) DU COMITÉ FÉDÉRAL

Sylvie NAVET
Priscille LE GRELLE
Olivier KLEIN

Gwendolen FER
Déborah SMAGA
Lionel du TRANOY
Tiffaine VERMEULEN
Abdelkader IKHLEF
Abdelkader IKHLEF
Audrey POUPARDIN
Djeylan MARDELL
Pierre-Alain MORTIER
Pascal MULET-QUERNER
Eric MARION

Valérie DALODIER

Djeylan MARDELL

Jean-Luc VERNON

Marie-Laure DEUQUET
Déborah SMAGA
Pierre-Alain MORTIER

VOTRE ÉQUIPE FÉDÉRALE

2021-2024

COMITÉ FÉDÉRAL

Parmi les élus du Comité fédéral, sont membres du Bureau fédéral :



Marie-Laure
DEUQUET
Secrétaire générale



Serge LECOMTE
Président



Elisabeth TREILLAND
Trésorière



Marine VINCEDEAU
Secrétaire générale adjointe



Olivier KLEIN
Trésorier adjoint



Valérie DALODIER
Vice-présidente en charge
du tourisme
Présidente du CNTE



Frédéric MORAND
Vice-président en charge
des JOP 2024



Pascal
MULET-QUERNER
Vice-président en charge
du comité cheval



Julien PELLETIER
Vice-président en charge
des clubs



Emmanuèle
PERRON-PETTE
Vice-présidente en
charge des relations
internationales



Audrey POUPARDIN
Vice-présidente en charge
du poney



Jean-Luc VERNON
Vice-président en charge
de la vie fédérale



Morgan
BARBANCON-MESTRE



Jean-Pierre
BLACHE



Marie
CAUCANAS



Sonia
COUSINEAU



Carole
DANGLARD



Thomas
DESMAREZ



Lionel
DU TRANOY



Gwendolen
FER



Abdelkader
IKHLEF



Priscille
LE GRELLE



Djeylan
MARDELL



Eric
MARION



Bertrand
MILON



Pierre-Alain
MORTIER



Sylvie
NAVET



Marie
PELLEGRIN



Céline
SCRITTORI



Déborah
SMAGA



Tiffaine
VERMEULEN

COMITÉS RÉGIONAUX D'ÉQUITATION



Mathieu BONTEMPS
Bourgogne-Franche-Comté



Axel CARPENTIER
Normandie



Sébastien CARRALOT
Nouvelle-Aquitaine



Patrice CHÂTEAU
Pays de la Loire



Jean-Pierre TATINCLOUX
Hauts-de-France



Antonin CAPOULADE
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Nathalie CARRIERE
Centre-Val de Loire



Laurent DUBORGET
Corse



Emmanuel FELTESSE
Île-de-France



Hervé GELEBART
Bretagne



Valérie HAMELIN-BOYER
Grand Est



Claude SARAMON
Occitanie



Jacques NAVARRO
Auvergne-Rhône-Alpes



Delphine POULET
Guadeloupe



Vincent FARDEAU
Nouvelle-Calédonie



Jean-David POQUET
Guyane



Samuel SILOTIA
La Réunion



Didier BIGOT
Martinique

VOS CONTACTS À LA FÉDÉRATION

SI VOTRE MESSAGE CONCERNE :	ENVOYEZ-LE À :
FFE Affaires générales	direction@ffe.com
FFE Cheval et Diversité	cheval.diversite@ffe.com
FFE Club	club@ffe.com
FFE Communication	communication@ffe.com
FFE Compétition	competition@ffe.com
FFE Comptabilité	compta@ffe.com
FFE Contact	questions@ffe.com
FFE Formation	formation@ffe.com
FFE Développement	developpement@ffe.com
FFE Parc	parc@ffe.com
FFE Publications	publications@ffe.com
FFE Qualité	qualite@ffe.com
FFE Ressources	ressources@ffe.com
FFE Territoires	territoires@ffe.com
FFE Tourisme	tourisme@ffe.com



NOTES



A series of horizontal red lines spaced evenly down the page, providing a template for writing notes.

NOTES



A series of horizontal red lines for writing notes, starting below the thick red line and extending to the bottom of the page.

CONTACT

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION

02 54 94 46 00

questions@ffe.com

SUIVEZ-NOUS SUR



ffe.com



FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉQUITATION